

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**STRUCTURE DE RÉGIE D'ENTREPRISE DANS LE
SECTEUR BANCAIRE : COMPARAISON ENTRE LE
CANADA, LA FRANCE, LES ÉTATS-UNIS, LE JAPON ET
L'ALLEMAGNE**

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

PAR

NABIL TCHINI

JANVIER 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT PROPOS

Le sujet de ce mémoire m'a été proposé par monsieur Yoser Gadhoum, professeur au département de stratégie des affaires de l'Université du Québec à Montréal et chercheur à la chaire en gestion des bio-industries de L'UQAM et au centre de recherche sur les technologies de l'organisation réseau.

Je tiens particulièrement à remercier monsieur Yoser Gadhoum pour sa précieuse collaboration ainsi que pour ses judicieux conseils, la confiance et la patience qu'il m'a accordés.

Je dois aussi remercier mon père qui n'a pas cessé de me soutenir par sa patience continue et son attention constante tout au long de ce travail.

Mes remerciements s'adressent également à toute ma famille qui m'a offert toute la motivation et l'appui nécessaires pour effectuer ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	ii
LISTE DES TABLEAUX	iii
RÉSUMÉ	v
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LES MÉCANISMES DE LA GOUVERNANCE	4
1.1. DÉFINITIONS DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	4
1.2. LA THÉORIE D'AGENCE	6
1.3. LES MÉCANISMES DE LA GOUVERNANCE.....	10
<i>1.3.1. Les mécanismes internes</i>	10
1.3.1.1. Le conseil d'administration	10
1.3.1.2. Actionnariat interne	14
1.3.1.3. Les actionnaires institutionnels.....	14
1.3.1.4. La rémunération incitative : options.....	15
1.3.1.5. Les actionnaires majoritaires	18
1.3.1.6. La participation au capital action.....	19
<i>1.3.2. Les mécanismes externes</i>	20
1.3.2.2. La politique de dette	20
1.3.2.3. Le marché de prise de contrôle	21
CHAPITRE II	
LA GOUVERNANCE DANS LE SYSTÈME BANCAIRE	22
2.1. LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES BANCAIRES DANS LE MONDE	22
<i>2.1.1. Le système bancaire canadien</i>	22
<i>2.1.2. Le système bancaire allemand</i>	24
<i>2.1.3. Le système bancaire américain</i>	25
<i>2.1.4. Le système bancaire français</i>	26
<i>2.1.5. Le système bancaire japonais</i>	28
2.2. L'IMPORTANCE DE LA GOUVERNANCE POUR LE SYSTÈME BANCAIRE	29
2.2.1. Concepts de base et éléments théoriques de la gouvernance dans le secteur bancaire.....	30
2.2.2. Rôle du gouvernement	32
2.2.3. Restrictions d'actionnariats.....	34
CHAPITRE III	

MÉTHODOLOGIE	36
3.1. RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE.....	36
3.2. LA COLLECTE DES DONNÉES	38
3.2.1. Échantillonnage.....	38
3.2.2. Les données.....	40
3.2.3. La définition des variables.....	40
3.3. LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	41
3.4. LES MÉTHODES D'ANALYSE	43
CHAPITRE IV	
ANALYSE DES RÉSULTATS	45
4.1. LES STATISTIQUES DESCRIPTIVES.....	45
4.1.1. Le conseil d'administration.....	45
4.1.2. Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration.....	51
4.1.3. Le revenu des banques.....	56
4.1.4. Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires	62
4.1.5. Rendement sur les actifs économiques.....	67
4.1.6. Rendement sur les fonds propres	70
4.2. LES STATISTIQUES DE COMPARAISON.....	74
4.2.1. Composition du conseil d'administration.....	75
4.2.2. Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration.....	76
4.2.3. Le revenu des banques.....	77
4.2.4. Rendement sur les actifs économiques.....	77
4.2.5. Rendement sur les fonds propres	78
4.2.6. Le pourcentage des actions qui sont détenues par les deux grands actionnaires.....	79
4.3. LES STATISTIQUES DE REGROUPEMENT	79
4.3.1. Le regroupement des variables de la gouvernance dans le secteur bancaire.....	80
4.3.2. Le regroupement des banques	81
4.4. LA PONDÉRATION DES VARIABLES DE GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR BANCAIRE	82
CONCLUSION	86
APPENDICE A	
ANALYSE DE LA VARIANCE	90
APPENDICE B	
ANALYSE EN COMPOSANTE PRINCIPALE	114
APPENDICE C	

ANALYSE DISCRIMINANTE	116
BIBLIOGRAPHIE.....	118

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
Tableau 3-1 La liste des banques	39
Tableau 3-2 Définitions des variables	41
Tableau 4-1 Conseil d'administration	46
Tableau 4-3 Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration	51
Tableau 4-4 Le revenu des banques en millions \$US .	56
Tableau 4-5 Le pourcentage des actions détenus par les deux grands actionnaires	62
Tableau 4-6 ROA EN %	67
Tableau 4-7 ROE EN %	70
Tableau 4-8 Composition du conseil d'administration : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis	75
Tableau 4-9 Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis	76

Tableau 4-10 Total des revenus en M\$US pour les cinq pays Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis	77
Tableau 4-11 Rendement sur les actifs économiques en pourcentage (ROA en %) : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis	77
Tableau 4-12 Rendement sur les fonds propres en pourcentage (ROE en %) : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis	78
Tableau 4-13 Le pourcentage des actions qui sont détenues par les deux grands actionnaires : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis	79
Tableau 4-14 Le regroupement des variables de la gouvernance dans le secteur bancaire	80
Tableau 4-15 La carte perceptuelle des banques	81
Tableau 4-16 La pondération des variables de la gouvernance dans le secteur bancaire	83

RÉSUMÉ

Dans le cadre de ce travail, nous examinons la structure de gouvernance dans le secteur bancaire moyennant une comparaison entre le Canada, la France, les États Unis, le Japon et l'Allemagne. En se basant sur les rapports annuels (extraits des sites web) des banques de l'échantillon, pour les cinq années retenues (2000, 2001, 2002, 2003 et 2004). Nous utilisons comme variables reliées à la gouvernance dans le secteur bancaire : le Conseil d'administration, le ROE en pourcentage, le ROA en pourcentage, le Total des actifs en MU\$, le Total des revenus en MU\$ et le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires. Afin de les mieux comprendre, nous procédons à trois différentes analyses à savoir : une analyse de la variance, une analyse en composante principale et une analyse discriminante. Les résultats obtenus montrent qu'au niveau de la France, le Canada, L'Allemagne et le Japon, la variable conseil d'administration possède la pondération la plus importante pour expliquer la gouvernance dans le secteur bancaire. Tandis, que pour les États Unis, la variable ROE en pourcentage a la pondération la plus élevée, suivie par la variable intitulée le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration.

Mots clés : Secteur bancaire, Structure de gouvernance, Analyse en composante principale, Analyse de la variance, Analyse discriminante.

INTRODUCTION

Durant les dernières décennies, le système bancaire continue de constituer plus que jamais l'appareil circulatoire de l'économie à travers ses deux principales fonctions d'intermédiaire entre détenteurs et demandeurs de capitaux, et de répartiteur des risques. À ce double titre, les banques, avec les autres institutions financières exercent un rôle dont l'importance est souvent sous estimée. Si elles créent un lieu où les prêteurs et les emprunteurs se rencontrent, elles jouent alors un rôle essentiel d'analyse et d'organisation de l'information sur l'ensemble de ces activités économiques et de ces acteurs.

En outre, la dynamique de l'environnement bancaire s'est profondément modifiée depuis le début des années quatre vingt. La concurrence accrue des banques étrangères, la stabilité que les banques doivent démontrer et la conjoncture économique les obligent à faire des choix stratégiques quant à leur développement dans l'industrie, leur position concurrentielle et leur attrait envers les marchés des capitaux.

Au cœur de cette dynamique, se trouve le phénomène du décloisonnement. Brièvement, cela signifie l'élimination partielle des cloisons entre les piliers distincts qui forment l'ensemble du secteur financier. La structure de ce secteur est caractérisée par une séparation stricte des fonctions des différentes catégories d'institutions financières (compagnies d'assurances, banques à charte, sociétés de fiducie, maisons de courtage en valeurs mobilières).

De plus, la performance des banques a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs à partir du moment où elles opèrent dans un environnement hautement compétitif, et offrent une multitude de produits et services complexes. Réussir dans un tel environnement signifie atteindre un niveau élevé de performance par une amélioration continue du processus d'opérations.

Pour ce faire, il est impératif pour les banques de connaître leur position par rapport à leurs concurrents et d'adopter des pratiques de gouvernance saines qui constituent un ingrédient nécessaire à l'efficacité, à la compétitivité, à la sûreté et à la stabilité des institutions financières.

Actuellement, la gouvernance d'entreprise apparaît comme la partie émergée d'un iceberg, car elle est le reflet de la qualité des relations entre les actionnaires et les gestionnaires d'une part, et les membres du conseil d'administration et leur efficacité de surveillance d'autre part. Le sujet relatif à la protection des actionnaires et de la gouvernance de l'entreprise a été au premier rang des discussions du monde des affaires et du monde académique.

Bien que la recherche sur la gouvernance d'entreprise tend à se multiplier depuis quelques années, nous constatons qu'il n'y a pas suffisamment de recherche approfondie sur la gouvernance dans le secteur bancaire. Le problème de la gouvernance est plus imminent dans le secteur bancaire à cause du problème de l'asymétrie de l'information et de l'importance du secteur. En effet, les banques auront tout intérêt à ne pas être opaques; et il est probablement plus amplifié pour les actionnaires types de contrôler les gestionnaires des banques.

Le sujet de la recherche, que nous avons choisi d'étudier, porte sur la structure de gouvernance dans le secteur bancaire. À travers une comparaison entre le Canada, la France, les États-Unis, le Japon et l'Allemagne, nous allons tenter de résoudre la problématique suivante qui tourne autour de deux questions :

- 1- Quels sont les modes de bonne gouvernance les plus utilisés par les banques?
- 2- Est-ce que le profil de gouvernance bancaire est le même d'un pays à un autre?

Le présent mémoire répond à un double objectif. Le premier objectif est d'identifier les facteurs et les variables essentiels de la gouvernance dans le secteur bancaire. Le second, consiste à évaluer l'importance de chaque variable, dans chaque pays afin de pouvoir donner une note pour les banques de chaque pays en matière de gouvernance.

Pour atteindre ces objectifs, nous utilisons trois analyses à savoir une analyse de la variance, une analyse en composante principale et une analyse discriminante. Au terme de la recherche, nous verrons que les résultats présentés dans ce mémoire offrent aux acteurs économiques (banques, gouvernement et autres organismes) des repères de gestion pour faire fonctionner efficacement un bon système de gouvernance dans le secteur bancaire.

Les principaux tenants de la recherche sont développés dans les chapitres suivants : le premier chapitre concerne la présentation de la gouvernance d'entreprise d'une manière générale. Le deuxième chapitre est consacré à la gouvernance dans le secteur bancaire. Ensuite, Le troisième chapitre est consacré à la méthodologie. Enfin, le quatrième chapitre, nous présentons l'analyse des résultats émanant des différents tests effectués sur notre échantillon de banques. Enfin, nous terminons par la conclusion qui soulève au même temps d'autres pistes de recherche

CHAPITRE I

LES MÉCANISMES DE LA GOUVERNANCE

La première section de ce chapitre, plutôt générale, sera consacrée à la présentation des différentes définitions de la gouvernance d'entreprise. Dans la deuxième section, plus analytique, nous présentons la théorie d'agence. La troisième section de ce chapitre aura une portée plus prospective avec une réflexion sur les différents mécanismes internes et externes qui sont susceptibles de résoudre ce problème d'agence.

1.1. Définitions de la gouvernance d'entreprise

La lecture des récentes revues de littérature de la gouvernance d'entreprise (Gagnon et St Pierre, 1995 ; Daniels et Mork, 1995; Kole et Lehn, 1997 ; Sheifler et Robert, 1997 ; Charreaux, 1996 ; Le rapport de Ernst et Young, 1994;) permet de dégager plusieurs perspectives pour une tentative de la définition de la gouvernance d'entreprise.

Gagnon et St Pierre (1995) ont défini la gouvernance de l'entreprise comme l'ensemble des mécanismes associés à la relation mandant -mandataire. La fonction principale attribuée à la gouvernance de l'entreprise est d'aligner les visées de ceux qui participent à cette délégation de pouvoir dans l'entreprise. Elle est composée des règles de composition du conseil d'administration, les modes de rémunération des cadres, les contraintes inhérentes aux choix financiers (politiques d'endettement et de dividendes) et les mesures de défense contre les prises de contrôle.

Daniels et Mork (1995) ont défini la gouvernance de l'entreprise comme l'ensemble des règles qui peuvent restreindre les abus des gestionnaires et nourrir la confiance des investisseurs à leur égard.

Le rapport de la firme Ernest et Young (1994) a mentionné la définition suivante concernant la gouvernance de l'entreprise : c'est l'outil de diagnostic pour la firme voulant maximiser l'implication et l'efficacité de son conseil d'administration. L'efficacité de la régie d'entreprise, c'est d'harnacher le potentiel d'expertise du conseil d'administration en tant qu'équipe où chaque administrateur donne son maximum.

Elle doit aussi créer le milieu où il est possible pour le conseil d'administration de mettre le programme stratégique de l'entreprise en partenariat avec les gestionnaires de l'entreprise.

D'après son diagnostic sur la régie d'entreprise, elle a trouvé que le processus est cyclique et se réalise en quatre étapes.

- La première étape concerne essentiellement l'élection des membres du conseil d'administration.
- La deuxième étape est la définition de la relation entre le conseil d'administration et la direction pour les partages des pouvoirs.
- La troisième étape est de mettre en évidence le rôle essentiel de la direction, d'essayer de contrôler la performance de l'entreprise.
- Enfin, la quatrième étape consiste à évaluer la performance et la régie de l'entreprise à travers le conseil d'administration et la direction.

Kole et Lehn (1997) ont défini la gouvernance corporative comme, «l'ensemble des mécanismes par lesquels les détenteurs d'intérêt d'une corporation exercent le contrôle sur les gestionnaires, à travers le conseil d'administration, afin de protéger leurs intérêts».

D'après Sheifler et Robert (1997) : « la régie des entreprises, ce sont des mécanismes par lesquels les gouverneurs de la finance corporative s'assurent d'obtenir du rendement dans leurs investissements. »

Charreaux (1996), quant à lui, définit la régie d'entreprise comme un ensemble de mécanismes qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit qui "gouvernent" leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire.

Nous entendons, par régie d'entreprise, l'ensemble des mécanismes de suivi et de contrôle visant à sauvegarder les intérêts des actionnaires, des abus éventuels de certains mandataires et même de certains actionnaires dominants. Ce sont des règles qui insistent sur la transparence et la motivation de tous les intervenants au sein de la firme.

Le système de gouvernance a pour but de minimiser les risques d'opportunisme de la part des parties. La théorie d'agence explique les problèmes et les conflits à l'intérieur de l'entreprise.

1.2. La théorie d'agence

La théorie d'agence implique un rapport contractuel entre les dirigeants d'entreprise (mandataire) et les actionnaires (mandant), les hauts dirigeants des entreprises étant embauchés par les actionnaires afin de maximiser leur richesse. La théorie repose sur le principe selon lequel les hauts dirigeants des entreprises désirent maximiser leurs propres intérêts, ceux-ci étant généralement en conflit avec ceux des actionnaires. Pour s'assurer que les hauts dirigeants des entreprises effectuent leur prestation dans le meilleur intérêt des actionnaires, ces derniers exercent une surveillance qui peut se faire de façon directe ou indirecte.

L'essence du problème d'agence est le conflit implicite et tacite de la propriété et du contrôle. Plus concrètement, le gestionnaire a besoin du capital puisqu'il n'a pas la capacité d'investir seul. Le problème d'agence est un élément essentiel de la théorie contractuelle de la firme, développée par Coase (1937), Jensen et Meckling (1976) et Fama et Jensen (1983). Le problème d'agence de ce contexte se réfère aux difficultés des actionnaires et des bailleurs de fonds de s'assurer que leurs fonds sont placés dans des projets rentables et que, par la suite, ils seront remboursés.

Allaire et Firsirotu (2004) ont défini la relation d'agence comme suit : relation de mandat dans lequel une partie (le mandant) délègue le travail à une autre (le mandataire). Ce concept est au cœur du problème de gouvernance des grandes entreprises. En réalité, dans la mesure où les gestionnaires ne sont pas simultanément des actionnaires, ils cherchent la maximisation de leur rémunération et le maintien de leur emploi même au détriment des actionnaires.

S'appuyant sur la théorie d'agence, certains chercheurs ont essayé de trouver les moyens les plus efficaces pour contrôler le problème d'agence (Chen et Steiner, 1999 ; Crutchley, Jensen, Jahera et Raymond, 1999 ; Jensen et Meckling, 1976 ; Eisenhardt, 1989 ; Agrawal et al., 1996). Étudiant les différents éléments qui peuvent diminuer les coûts de contrôle (afin de voir la perception des actionnaires ainsi que la variation de la richesse des actionnaires), ils ont abouti à des résultats différents.

Jensen et Meckling (1976) ont trouvé les différents coûts résultant des conflits d'intérêts entre les actionnaires et les dirigeants. Ils ont relevé trois types de coûts :

- Les coûts de contrôle ou de surveillance qui sont engagés par une partie afin de veiller à ce que l'autre partie agisse à l'encontre de son intérêt. Ce coût est dû à l'asymétrie de l'information existant au niveau de l'entreprise.

Exemple : la mise en place des procédures de contrôle, de système d'audit, de rémunération des gestionnaires, et des coûts des options d'achat qui lorsqu'elles sont

exercées, conduisent à l'émission d'actions à un prix inférieur à la valeur de l'action du moment.

- Les coûts d'auto-discipline, font référence aux dépenses faites par une partie afin de démontrer aux autres parties qu'elle n'agit pas à l'encontre de leurs intérêts.
- Les pertes résiduelles représentent les coûts engendrés, malgré les coûts de contrôle et d'auto-discipline, les actions de l'entreprise par les deux parties ne maximisent pas la valeur de l'entreprise.

Dans le même sens que l'étude précédente, Eisenhardt (1989), a expliqué la théorie d'agence par la relation entre le principal qui délègue une tâche à l'agent pour effectuer le travail. Afin de décrire la relation, on utilise la métaphore d'un contrat qu'on doit établir pour qu'il soit le plus efficient possible. Donc, il faut se demander lequel des deux contrats suivants convient le mieux à diverses situations : un contrat orienté sur les comportements ou un contrat orienté sur les résultats.

La théorie d'agence vise à résoudre deux types de problèmes qui surviennent dans la relation entre le principal et l'agent :

- Lorsque les intérêts et les buts du principal et de l'agent diffèrent et qu'il est difficile et onéreux pour le principal de vérifier ce que fait l'agent. Le problème tient au fait que le principal ne peut vérifier si l'agent se comporte adéquatement ou non.
- Le second problème survient lorsque le principal et l'agent ont des attitudes différentes envers le risque.

Il existe deux lignes de pensées complémentaires en regard de cette théorie. La première identifie les différentes possibilités de contrat entre le principal et l'agent tandis que la seconde indique lequel de ses contrats est le plus efficient.

Avec des données concernant 500 entreprises américaines, Agrawal et al (1996) ont analysé les critères suivants : ventes, actifs totaux, valeur de marché de l'équité et profits (Forbes, 1988). Contrairement aux études précédentes, Agrawal et al (1996) ont tenu compte, dans leur analyse, des sept mécanismes qui peuvent réduire, selon eux, le problème d'agence à savoir : actionnariat interne, institutions, actionnaires majoritaires, directeurs externes, politique de dette, le marché du travail pour les gestionnaires, le marché des prises de contrôle. Pour trouver le mécanisme le plus efficace afin de résoudre le problème d'agence, Agrawal et al., (1996) ont utilisé la méthode des moindres carrées.

Les résultats trouvés par ces derniers indiquent qu'il y a une relation entre tous ces mécanismes de contrôle, c'est à dire que le choix d'un des sept mécanismes de contrôle dépend des choix des six autres, mais aussi d'autres facteurs.

Étant donné cette interdépendance, la régression par la méthode des moindres carrés peut induire en erreur. Enfin, ils ont trouvé qu'il y a un effet positif de l'actionnariat interne sur la performance de l'entreprise quand cet actionnariat est observé seul.

La théorie d'agence propose qu'une certaine combinaison des mécanismes de surveillance aide à aligner les intérêts des deux groupes. Les entreprises peuvent investir pour améliorer les systèmes de surveillance afin de s'assurer que les intérêts des actionnaires et des gestionnaires se convergent.

Le conseil d'administration et le comité d'audit sont des moniteurs engagés par des actionnaires afin de surveiller, d'intervenir aux opérations déficientes de gestion, la théorie d'agence suggère que les intérêts des directeurs convergent plus étroitement avec des propriétaires à mesure que leurs pourcentages de propriété augmentent.

Jensen et Meckling (1976) ont trouvé qu'à mesure que la propriété des gestionnaires augmentent, leurs intérêts plus étroitement seront alignés avec des propriétaires et le besoin de surveillance intense par le conseil d'administration devrait diminuer.

1.3. Les mécanismes de la gouvernance

Des mécanismes de gouvernance sont employés pour surveiller les actions de la gestion et pour réduire l'asymétrie de l'information entre les propriétaires et les gestionnaires.

Selon plusieurs auteurs, Gadhoum (1995), Patton et Baker (1987), Beasley (1996), Rosenstein et Wyatt (1990), Beasley, Carcello, Hermanson, et Lapedes (2000), Agrawal et al., (1996), Gagnon et St Pierre (1995), Jensen et Meckling (1976), Kole et Lehn (1997), Agrawal et Chadha (2003), Allaire (2002), Klein (2002), Xie et al., (2003), Shleifer et Vishny (1997), Mehran (1995), Jensen et Murphy (1990)), on peut dégager deux principaux mécanismes : les mécanismes internes et les mécanismes externes.

1.3.1. Les mécanismes internes

1.3.1.1. Le conseil d'administration

1.3.1.1.1. Indépendance des membres du conseil d'administration

L'une des caractéristiques du conseil d'administration qui a été la plus étudiée et la plus citée est la proportion d'administrateurs indépendants dont la définition sera donnée ultérieurement. Notons qu'à la base et que dans plusieurs études que nous allons présenter ci-dessous (Patton et Baker, 1987 ; Beasley, 1996 ; Rosenstein et Wyatt, 1990 ; Agrawal et al., 1996 ; Gagnon et St Pierre, 1995) l'indépendance des membres du conseil d'administration aide le conseil dans la protection d'intérêts d'actionnaires et peut résoudre facilement n'importe quel conflit d'intérêt entre les actionnaires et les gestionnaires.

En effet, The Toronto Stock Exchange Committee on Corporate Governance in Canada (1994) définit un administrateur externe comme étant un membre du conseil d'administration n'occupant pas de poste de dirigeant ou d'employé dans l'entreprise ou l'une de leurs filiales.

Le débat est à l'effet que les administrateurs de l'interne peuvent être plus enclins à protéger les intérêts des dirigeants de l'entreprise que ceux des propriétaires. En effet, certains membres du conseil d'administration sont des employés de niveaux hiérarchiques inférieurs. Ceux-ci étant des subordonnés des dirigeants de l'entreprise, ils seront portés à favoriser leurs patrons afin de protéger leur propre carrière et de favoriser leur avancement.

Comme ont suggéré Patton et Baker (1987), un conseil indépendant encouragera les gestionnaires à se concentrer plus sur la performance de l'entreprise à long terme plutôt que prendre des actions à court terme ou l'intention d'avoir une récompense rapide sur le marché boursier.

Donc, nous pouvons nous attendre à ce que les gestionnaires vont probablement moins manipuler les bénéfices si le pourcentage des membres indépendants du conseil d'administration est élevé.

Rosenstein et Wyatt (1990) stipulent que la présence des directeurs externes produit un effet positif sur la valeur des titres.

Au contraire, Agrawal et al., (1996) ont trouvé une relation négative persistante entre la composition du conseil d'administration et la performance de la firme, ce qui laisse penser que les conseils d'administration comportent trop de personnes externes.

L'objectif de l'étude effectuée par Gagnon et St Pierre (1995) était de vérifier l'hypothèse voulant que le conseil d'administration ne peut exercer efficacement ses fonctions que dans la mesure où il est composé seulement de directeurs externes. Pour ce faire, ils ont utilisé un échantillon constitué de 258 entreprises canadiennes, et en adoptant une analyse de régression entre la variable le ratio des administrateurs externes par rapport aux internes et les variables suivantes : la complexité de l'organisation, les actionnaires majoritaires et les conditions d'exploitation.

Les données ne permettent pas de confirmer directement l'existence d'un lien entre la surveillance et le taux de profit.

1.3.1.1.2. La taille du conseil d'administration

Le nombre d'administrateurs en poste est une caractéristique du conseil d'administration qui a fait l'objet de nombreuses réflexions. En matière de rémunération des dirigeants, comme pour tout autre type de décisions, un conseil d'administration trop grand peut empêcher les administrateurs de prendre des décisions éclairées. On peut s'attendre à ce que plus le conseil d'administration est grand, plus les dirigeants pourront profiter de sa position de faiblesse pour contrôler ses décisions concernant leur rémunération (Jensen, 1993).

1.3.1.1.3. Rôle du conseil d'administration

Jensen et Meckling (1976) stipulent que le mécanisme de la gouvernance le plus critique est la séparation de la propriété et de la commande par l'utilisation d'un conseil d'administration. Le conseil d'administration surveille et ratifie les décisions prises par les gestionnaires.

Kole et Lehn (1998) ont identifié les différentes actions du conseil pour l'amélioration de la gouvernance de l'entreprise. La première action c'est la surveillance qui met en évidence

que la rémunération des membres du conseil d'administration est reliée à la valeur de la firme.

Ensuite, l'influence de la composition du conseil sur la performance de l'entreprise, la taille du conseil, la structure administrative du conseil, enfin, la structure de la rémunération des membres du conseil d'administration.

1.3.1.1.3. L'efficacité du conseil d'administration

Agrawal et Chadha (2003) ont traité de façon empirique le lien entre certains mécanismes de gouvernance et la probabilité qu'une compagnie corrige ses revenus. En prenant 159 firmes publiques américaines listées sur le CRSP qui ont apporté des corrections à leur bénéfice entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2001. L'échantillon inclut des compagnies importantes qui ont effectué des corrections : Abbott Laboratories, Adelphia, Enron, Gateway, Kroger, Lucent, Rite-Aid, Tyco et Xerox . Ils ont constaté que dans le cas où un des membres du comité d'audit ou du conseil d'administration a une expertise financière, alors, il constitue un facteur significatif en ce qui concerne la probabilité de l'ajustement.

Une autre étude est réalisée par Allaire (2002) qui suggère que pour que le conseil d'administration soit efficace, il doit être composé de deux comités : un comité de vérification et un comité de rémunération et de ressources humaines. Ensuite, il a mis les différentes raisons qui incitent le conseil d'administration à être efficace : un sens du devoir et des obligations, la menace des poursuites légales, le risque d'endommager une réputation, et les investissements financiers individuels dans une compagnie.

premier objectif primordial. Ensuite, il se tourne, en deuxième lieu, vers la maximisation de la richesse des actionnaires à laquelle il accorde moins d'importance.

Les régimes d'options d'achat d'actions donnent le droit aux dirigeants d'acheter des actions de la société à un prix déterminé d'avance, au cours d'une période prédéfinie. Après avoir exercé ses options, le dirigeant peut garder les actions ou il peut les vendre sur le marché. Ces régimes ont pour objectif d'inciter les dirigeants à gérer en vue de maximiser la valeur de l'action de l'entreprise.

La lecture des récentes revues de littérature de la rémunération incitative, (Shleifer et Vishny, 1997; Martin et Thomas, 2003; Jensen et Murphy, 1990; Conyon et Murphy, 2000) suggèrent que les régimes d'achat des options d'actions peuvent réconcilier les intérêts divergents des actionnaires et des hauts dirigeants des entreprises puisqu'ils visent théoriquement l'amélioration de la performance des entreprises, donc, la maximisation de la richesse des actionnaires.

À ce point, Jensen et Murphy (1990) ont essayé de trouver un autre moyen de lier la rémunération à la performance de l'entreprise et de distribuer un grand pourcentage de la rémunération des gestionnaires sous forme d'options. Ils ont préconisé une liaison statistique entre l'évolution de la rémunération et la performance boursière de la firme afin d'inciter pécuniairement les hauts dirigeants. Les auteurs ont utilisé un modèle de régression des moindres carrées sur 1295 firmes américaines et 2213 Ceo's pour la période de 1974-1986.

Leurs résultats empiriques montrent qu'un changement de 1000\$ dans la richesse des actionnaires se traduit par une variation de 0.15 \$ de la valeur en options et une variation de 3.25\$ de la rémunération totale.

Enfin, l'étude de Jensen et Murphy (1990) conclue que les richesses des Ceo's s'accroissent en même temps, que celle des actionnaires, ainsi de limiter les gestions motivées par un intérêt personnel, enfin elle incite à plus de prise de risque de la part des CEO'S.

Dans le même sens que l'étude précédente, Shleifer et Vishny (1997) ont trouvé que les régimes d'options utilisés comme contrat de rémunération incitatif constituent une alternative efficace puisqu'en maximisant la valeur des actions de l'entreprise, les gestionnaires maximisent également leur valeur en option.

En étudiant un échantillon de 510 dirigeants d'entreprises britanniques et 1666 dirigeants d'entreprises américaines durant l'année 1997, Conyon et Murphy (2000) ont analysé la relation entre la rémunération et les moyens d'incitation des hauts dirigeants dans les deux contextes américain et anglais. Les résultats de l'étude indiquent que les dirigeants américains gagnent 45% de plus que les dirigeants anglais pour la rémunération liquide et 190% de plus pour la rémunération totale.

Ces différences peuvent être attribuées à un régime de rémunération plus lié à la performance (attribution des options d'achat d'actions) plus développé aux États Unis qu'en Angleterre. Les auteurs trouvent qu'une plus grande proportion de la rémunération totale sous forme de plans incitatifs à long terme est un lien additionnel entre la richesse du haut dirigeant et celle des actionnaires. De plus que le fait de détenir des options non exercées fournit un lien direct entre la richesse du haut dirigeant et celle des actionnaires, car la valeur des options détenues augmente avec l'augmentation des prix des actions.

Contrairement à Shleifer et Vishny (1997); Jensen et Murphy (1990); Conyon et Murphy (2000), Stephen et al., (2000) ont trouvé que les régimes d'achat des options d'actions ne motivent pas nécessairement les hauts dirigeants des entreprises à agir selon les intérêts des actionnaires. Stephen, Lee Seok et Steven (2000) ont suggéré qu'il y ait plusieurs facteurs sur lesquels les hauts dirigeants des entreprises n'ont aucun contrôle influencent la valeur de l'action.

À ce propos, la théorie d'agence vient placer la rémunération incitative comme solution qui convergera les intérêts des actionnaires avec ceux des dirigeants.

1.3.1.5. Les actionnaires majoritaires

La littérature documentant la relation entre la valeur de l'entreprise et la structure de propriété concentrée a été bien établie (Berle et al., 1932 ; Holderness, Sheehan, 1988; Mehran, 1995 ; Morck, Stangeland, Yeung, 2000; Shleifer, Vishny, 1997 ; Claessens, Djankov, Fan, Lang, 2000; Johnson, La Porta, Lopez-de-Silanes, Shleifer, 2000).

Selon certains auteurs, la présence d'actionnaires majoritaires accroît la probabilité de surveillance des gestionnaires de l'entreprise, ainsi que l'examen des sociétés modernes par Berle et al., (1932), qui ont noté que les conflits potentiels d'intérêts résultant de la structure de propriété dispersée sont fréquemment démêlés en faveur de la gestion qui ne maximise pas nécessairement la valeur de l'entreprise. Les dirigeants sont recrutés et maintenus à l'intérieur de l'entreprise en fonction de leurs compétences et la performance qu'ils réalisent.

Une autre étude est réalisée par Holderness et Sheehan (1988). Ces derniers ont examiné si les hauts dirigeants qui possédaient des blocs majoritaires en actions, s'accordaient des salaires et des bonus plus élevés que des hauts dirigeants oeuvrant dans des firmes de taille équivalentes mais à actionnariat diffus. En fait, selon Holderness, Sheehan (1988), ce n'est pas l'actionnariat interne qui augmente la valeur de la firme mais le fait que les individus accumulent des blocs dans les entreprises à haute valeur, probablement, parce que celles-ci offrent des bénéfices privés plus attrayants.

Les résultats montrent que les dirigeants actionnaires- majoritaires semblent mieux rémunérés que ceux des firmes managériales, mais la différence apparaît faible et à peine significative.

Les résultats trouvés par Claessens, Djankov, Fan et Lang (2000) est que la propriété à un impact positif et significatif pour les entreprises familiales et celles détenues par les institutions. En ce qui concerne les entreprises publiques cette relation est positive mais pas significative.

Dans le même sens que l'étude précédente, Shleifer et Vishny (1997) ont voulu expliquer que dans la structure de propriété, passé un certain point, les actionnaires majoritaires obtiennent le plein contrôle.

À ce stade, les actionnaires préféreront utiliser l'entreprise pour générer des bénéfices qui n'auront d'intérêt que pour eux, et ce, au détriment des actionnaires minoritaires. En effet ce type de comportement fait apparaître un nouveau problème d'agence qui se manifeste en terme de conflit d'intérêt possible qui peut exister entre les actionnaires minoritaires et les actionnaires majoritaires.

1.3.1.6. La participation au capital action

Le régime d'achat d'actions donne le droit aux dirigeants d'acheter des actions de la compagnie à un prix inférieur ou égal au prix du marché au cours d'une très courte période de temps (un ou deux mois) pour les vendre après et réaliser un profit.

Mehran (1995) a trouvé qu'il existe une relation positive significative entre la performance de l'entreprise et le pourcentage des actions détenues par les dirigeants, et le pourcentage de leur rémunération basée sur les actions, enfin, les entreprises dont le pourcentage d'actions détenues par les directeurs gestionnaires ou non est élevé utilisent moins les formes de rémunération basée sur les actions.

Jensen et Meckling (1976) et Demsetz (1983) soutiennent que la participation au capital de l'entreprise fournira aux gestionnaires des motivations pour maximiser la valeur de l'entreprise. Morck, Shleifer et Vishny (1988), ont empiriquement montré une relation non linéaire entre la valeur de l'entreprise et la propriété détenue par les gestionnaires. La valeur de l'entreprise augmente jusqu'à un certain niveau de propriété détenue par les gestionnaires (5 %) et diminue ensuite si la propriété est située entre l'intervalle (5% et 25%) et au-delà, de ça elle augmente.

Cependant, Morck, Nakamura et Shivdasani (2000) n'ont trouvé aucune preuve de relation non linéaire entre la valeur de l'entreprise et la participation des gestionnaires dans l'entreprise, dans leur étude sur le Japon. Ils ont constaté que la valeur de l'entreprise est positivement rapprochée de la propriété des gestionnaires au Japon, ce qui est compatible avec la prédiction de Jensen et Mecking (1976).

1.3.2. Les mécanismes externes

1.3.2.2. La politique de dette

Les dirigeants d'une entreprise disposent notamment d'une information supérieure à celle des actionnaires. Les actionnaires peuvent considérer la dette comme un signal. Ce signal aurait des conséquences négatives pour son initiateur au cas où ce signal se révèle faux.

En effet, l'utilisation du financement par la dette comme mécanisme externe de gouvernance d'entreprise, contraint formellement les dirigeants à honorer leurs engagements, en versant les liquidités excédentaires aux détenteurs d'obligations et à restreindre leur pouvoir discrétionnaire. Toutefois, tout défaut de paiement de ces dettes entraînera la faillite pour l'entreprise.

À ce point, vient l'étude de Ross (1997) qui a mis en évidence la dette comme un signal. Selon Ross (1997), les investisseurs perçoivent un niveau de dette élevé comme un signal de qualité. Le principal résultat d'étude de Ross (1997) est qu'il y a une relation positive entre la valeur de la firme et le ratio dette / fonds propres.

Dans le même sens que l'étude précédente, Milgrom et Robert (1992) arrivent à la conclusion que si le ratio dette / fonds propres de l'entreprise est trop élevé, les bailleurs de fond propres seront amenés à investir dans des projets trop risqués.

1.3.2.3. Le marché de prise de contrôle

La prise de contrôle est une stratégie entreprise par les actionnaires, qui consiste à vendre des actions détenues dans l'entreprise ayant un mauvais rendement et à placer leur produit ailleurs. Patry et Poitevin (1995), ont démontré que, pour qu'une telle stratégie soit efficace, elle doit être adoptée par un grand nombre d'actionnaires conscients de la mauvaise performance de l'entreprise. Le marché de prise de contrôle apparaît comme un facteur disciplinaire d'efficacité limitée.

CHAPITRE II

LA GOUVERNANCE DANS LE SYSTÈME BANCAIRE

Dans le cadre de ce chapitre, nous présenterons les principaux éléments en lien avec la gouvernance dans le secteur bancaire.

Dans la première section, nous aborderons les différents systèmes bancaires dans différents pays. Notre analyse se limitera, cependant, à l'étude de la gouvernance dans le secteur bancaire pour quelques pays industriels. Les pays concernés par notre analyse sont les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et le Canada. Quant à la deuxième section, nous insisterons plus particulièrement sur l'importance de la gouvernance pour le système bancaire.

2.1. Les différents systèmes bancaires dans le monde

2.1.1. Le système bancaire canadien

Au Canada, les institutions financières sont réglementées par le gouvernement canadien, à travers des agences fédérales. Toutefois, vu la nature hybride des activités des banques, celles de certaines filiales, notamment les services de fiducie et de courtage de valeurs, sont réglementées par les provinces. Parmi les plus connues, on retrouve la banque du Canada, le bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), la société d'assurance dépôt du Canada (SADC) et la société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP). Chaque institution a un rôle bien déterminé.

Le système bancaire canadien a la réputation d'être efficient. En effet, les frais de service, le coût des cartes de crédit et les marges d'intérêt sur les prêts avec intermédiaire se comparent favorablement à ceux des grandes banques étrangères. De plus, le Canada a un secteur bancaire concentré. Malgré le fait qu'il existe plus d'une cinquantaine d'institutions réparties à travers le territoire, un petit groupe détient la très grande majorité des actifs.

À l'heure actuelle, la loi sur les banques prévoit qu'aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires agissant de façon concertée, ne peut détenir plus de 10% d'une catégorie d'actions de ces banques. Le gouvernement canadien a l'intention de faire passer ce plafond à 20% pour les actions avec droit de vote et à 30% pour toutes les catégories d'actions sans droit de vote.

En vertu de ce nouveau régime les banques canadiennes sont divisées en trois catégories.

- La première catégorie regroupe les grandes banques dont les capitaux propres dépassent 5 milliards de dollars. Le régime d'acquisition des actions est à participation multiple.
- La Deuxième catégorie de régime est celui à participation restreinte. Elle s'applique aux banques dont les capitaux propres se situent entre 1 et 5 milliards de dollars. Ces derniers seraient toutefois tenus d'offrir 35% de leurs actions avec droit de vote au public.
- Enfin, dans la troisième catégorie, on retrouve les banques dont les capitaux propres sont inférieurs à 1 milliard de dollars. Ces banques ne seraient assujetties à aucune restriction de propriété. Selon l'association des banques canadiennes, la réglementation vise avant tout à garantir la solidité du système financier, ainsi que la sécurité de l'avoir des déposants.

2.1.2. Le système bancaire allemand

D'après Charreaux (1996), le système bancaire allemand se divise en deux groupes de banques : les banques universelles et les banques spécialisées. Le degré de cloisonnement entre ces groupes est faible et la concurrence est intense. Les banques universelles représentent plus des trois quarts du volume du chiffre d'affaires global, soit environ 80% du volume des affaires du système bancaire.

Généralement les banques universelles peuvent participer aux activités commerciales et aux activités des banques d'affaires et permettent en outre, d'acheter des titres de propriété dans des sociétés, indépendamment de la forme légale de la société. Cependant, contrairement aux banques universelles, les banques spécialisées ne détiennent pas des parts dans les entreprises. A cet effet, Sul et Oh (1999) constatent que des banques universelles allemandes n'éprouvent pas une performance supérieure aux banques spécialisées.

En général, les banques sont distinguées par leur forme organisationnelle. On distingue trois sortes de banques universelles en Allemagne, selon la structure organisationnelle : les banques d'affaires/commerciales (Geschäftsbanken), les banques co-opératives (Genossenschaftsbanken) et les caisses d'épargne (Sparkassen).

Les banques d'affaires/commerciales ont une structure organisationnelle similaire aux sociétés. La plupart des grandes banques de l'Allemagne appartiennent à cette catégorie. Elles sont des banques universelles classiques, qui offrent des services commerciaux et des services d'affaires. Selon l'Association de Banques allemandes (2001), les banques d'affaires/commerciales détiennent une part des actions d'environ 37 % du marché bancaire allemand. Ces banques sont les plus grandes banques du pays. Elles se classent parmi les plus grandes dans le monde et fournissent la grande partie du financement des grandes entreprises.

Les banques co-opératives ont une structure organisationnelle similaire à celle des unions de crédit. L'idée des banques co-opératives s'est développée au milieu du 19^{ème} siècle et en

1950, il y avait 28,000 banques co-opératives en Allemagne (Bundesministerium der Finanzen, 1999). De nos jours, il existe environ 2,400 banques co-opératives, qui constituent la forme la plus commune d'organisation de banque. Les banques co-opératives ont un centre régional et sont généralement de petite taille. Leur centre d'affaires est généralement orienté vers des clients individuels, des petits commerces et des administrations locales. Elles sont considérées comme le prêteur le plus important au gouvernement (Bundesministerium der Finanzen, 1999).

Tilly (1989) a voulu comparer le système bancaire allemand avec celui du Japon. Selon lui, le système bancaire allemand est très proche de celui du Japon en matière d'exercice du contrôle. Il existe une profonde imbrication entre la banque et l'industrie et les représentants de la banque interviennent directement dans la politique de financement et d'investissement des firmes.

2.1.3. Le système bancaire américain

D'après Charreaux (1996), le système bancaire américain demeure, par rapport à celui des autres pays développés, accablé de règles rigides qui freinent son développement et s'opposent à une participation effective à la vie des entreprises. Il relève deux handicaps majeurs, qui limitent les rôles que peuvent jouer les banques. Le premier handicap est le cloisonnement du système bancaire américain, matérialisé par le GLASS-STEAGALL ACT de 1933, qui empêche les banques commerciales d'effectuer des opérations sur valeurs mobilières. Le deuxième handicap provient du règlement Mac Fadden ACT datant de 1927, qui interdit aux banques de faire une extension géographique au-delà du cadre de l'État.

Slovin et al., (1992), affirment que la séparation entre les banques commerciales et les banques d'affaires n'est qu'artificielle et le GLASS-STEAGALL ACT en conséquence n'a aucune raison d'être. D'après ces auteurs, le marché financier sanctionne l'ensemble du système bancaire par le simple fait d'obtenir des informations défavorables sur une banque individuelle. Les résultats de leur étude montrent que les banques commerciales et les

banques d'affaires se trouvent menacées par le problème de la dépréciation du capital sur le marché.

Prowse (1990) se soucie plutôt de la qualité du contrôle que les banques sont censées assurer pour résoudre les problèmes de risque moral et d'information asymétrique. Prowse (1990), stipule que le régime légal américain conduit réellement à une séparation entre les prêteurs et les actionnaires ; limitant ainsi la capacité des banques à discipliner les dirigeants des firmes dans les quelles elles investissent.

À travers une étude comparative du rôle des banques dans le financement des entreprises, Prowse (1990) montre que les banques américaines, contrairement à leurs homologues japonaises, allemandes ou françaises, ne disposent pas de participation significative dans le capital des entreprises et jouent uniquement un rôle de conseil. Les informations fournies par les firmes se limitent donc logiquement au minimum. Les relations à long terme entre les banques et les firmes se font alors via le renouvellement des crédits ; mais la compétition féroce entre les prêteurs sur les marchés de capitaux rend difficile l'adhésion des firmes à tout engagement de long terme. Selon Prowse (1990), l'exclusivité du financement par une banque actionnaire permet, à la lumière de ce qui se passe notamment au Japon, d'éviter de nombreux problèmes grâce à l'avantage informationnel donné au financier interne.

2.1.4. Le système bancaire français

Sylvie de Coussergues (1994), indique que le secteur bancaire français a été réorganisé par la loi bancaire de 1984 autour des principes suivants :

- Maintien de la double tutelle du ministère de l'économie et des finances (en fait la direction du trésor) et de la banque de la France,

- Clarification de l'exercice des fonctions accomplies par quatre organes différents, représentation professionnelle des établissements de crédit grâce aux organes centraux et aux associations professionnelles.

Dominique Plihon (1998) distingue deux types d'établissement bancaire, dépendamment de leur vocation : les établissements à vocation universelle comme les grandes banques à réseau d'une part (Banque Nationale de Paris, Crédit lyonnais, Société générale). D'autre part, il existe des établissements à vocation particulière, tels que les sociétés financières dans le secteur crédit-bail.

Le système bancaire français se caractérise par la coexistence d'établissements dotés de statuts juridiques très divers, en effet, il y a des établissements publics, des établissements sans but lucratifs, ainsi que des sociétés anonymes et des sociétés à caractère coopératif.

Plusieurs chercheurs ont voulu comparer le système bancaire français avec les systèmes bancaires des pays développés. Selon Brio (1990), le système bancaire français, comparativement aux systèmes bancaires japonais, allemand et américain est caractérisé par une double fragilité des firmes et des banques. Ainsi, il démontre que sur la période 1970-1987, le taux d'autofinancement des firmes françaises a été de 39%, contre 45% au Japon et 65% en Allemagne.

Dans le même sens que la recherche précédente, Guyau et Tarasi (1992), mettent également en évidence la fragilité plus importante du système bancaire français par rapport au système allemand. Le ratio retenu pour mesurer le degré de fragilité plus importante du système bancaire est celui de la couverture de risque, c'est à dire le rapport entre le montant des fonds propres et l'écart type du profit. Le ratio est de 19.49 pour la France contre 35.35 pour l'Allemagne.

2.1.5. Le système bancaire japonais

Le système bancaire japonais se caractérise par des relations étroites entre les firmes et les banques, ce qui permet à ces dernières d'effectuer des activités de financement moins risquées. Les firmes japonaises ont ainsi mis en place, depuis longtemps, un système de financement dont les traits essentiels se résument en un fort endettement auprès des banques et un faible recours aux émissions de valeurs mobilières.

Les institutions financières japonaises font l'objet d'une classification en fonction de leurs conditions d'exercice et de leur objet commercial. Par ailleurs, les opérations bancaires et les opérations sur valeurs mobilières sont strictement séparées aux termes de l'article 65 de la Loi sur les Bourses de valeurs. Cependant, les récentes innovations financières ont en partie effacé ces frontières réglementaires (OCDE).

Au Japon, l'affiliation d'une firme à un groupe est un facteur important qui est de nature à affecter sa structure de propriété. Ce sont les banques qui assurent l'interdépendance des sociétés d'un même groupe, d'un Keirtsu, par le biais des participations croisées et minoritaires. Au sein des Keirtsu, les créanciers se caractérisent par la variété de leurs relations avec la firme cliente. Prowse (1992) démontre cette variété de relations en étudiant un échantillon de 85 Keiretsu. Les résultats de cette étude montrent que les actionnaires majoritaires sont eux-mêmes les principaux créanciers dans 55 cas et que les cinq premiers créanciers détiennent 49.8% des dettes et 18% des actions.

La séparation de la propriété du contrôle n'est pas de la même ampleur que celle observée aux États Unis. Les contrats sont moins standardisés au sens où on peut prévoir, dans certains cas, une intervention plus active des actionnaires dans les décisions stratégiques de la firme.

De plus, grandes entreprises japonaises possèdent une grande banque de commerce, appelée la banque principale. Le concept de la banque principale confirme, à cet égard, que d'une manière générale, City bank, est, en même temps, le principal créancier et l'actionnaire majoritaire de la firme partenaire. Sheard (1989) soutient que des banques principales

rassemblent l'information sur des sociétés et évaluent la performance des gestionnaires, fournissant un autre mécanisme pour la gouvernance d'entreprise.

Continuant dans le même sens que Sheard (1989), Aoki (1990) mentionne que les banques principales jouent un rôle important dans la gouvernance des entreprises, à travers la description de deux faits stylisés. Le premier fait est que les banques et les autres institutions financières possèdent un bloc élevé d'actions avec droit de vote au Japon. On permet à une banque de posséder plus de 5 % des actions avec droit de vote dans une société japonaise, à partir de 1990, en possession environ 40 % de toutes les actions avec droit de vote des sociétés inscrites. De plus, il y a typiquement une banque principale, qui joue à la fois, un rôle de gestionnaire d'un consortium de prêt et un rôle de contrôleur de société. Le deuxième fait est qu'une grande proportion d'actionnaires au Japon est stable, laissant seulement environ 30 % de toutes les actions avec droit de vote dans les mains des investisseurs individuels.

2.2. L'importance de la gouvernance pour le système bancaire

Au début des années 1980, des changements financiers radicaux ont affecté les mécanismes de gouvernance dans le secteur bancaire. À titre d'exemple, nous pouvons citer comme la libéralisation et l'harmonisation des règlements dans le secteur bancaire à travers les pays d'UE, le passage des pays d'Europe de l'Est et l'Asie Centrale pour la restructuration du secteur bancaire et la libéralisation de leurs économies, ainsi que les efforts de privatisation en Amérique latine, et au Moyen-Orient. Cependant, comme l'ont aussi observé Berger, et al., (1998), Isik et Hassan (2002) la littérature sur les institutions financière, n'a pas rattrapé ces événements.

En effet, il y a plusieurs facteurs qui motivent le processus de consolidation des services financiers qui sont la recherche d'une maximisation de la valeur, l'appétit de puissance des dirigeants, les phénomènes de mimétisme et le désir de réduire l'incertitude.

À cet égard, Caprio et Levine (2002) stipulent que les forces compétitives peuvent exercer un contrôle sur les gestionnaires et discipliner les sociétés. De plus les asymétries de l'information dans le secteur bancaire devraient mener à moins de compétition dans des opérations bancaires compte tenu du fait que les banquiers peuvent surmonter les barrières des asymétries de l'information en développant des rapports avec leurs clients.

2.2.1. Concepts de base et éléments théoriques de la gouvernance dans le secteur bancaire

Le problème de la gouvernance d'entreprise va probablement s'accroître dans le secteur bancaire, à cause du problème de l'asymétrie de l'information. Les banques étant particulièrement opaques; il est très difficile pour des étrangers de contrôler et évaluer leurs gestionnaires.

Traditionnellement, la littérature sur la gouvernance d'entreprise se concentre sur les problèmes d'agence entre les gestionnaires et les actionnaires. Cette approche suppose que l'objectif primaire de la société est la maximisation du bien-être des actionnaires.

Caprio et Levine (2002) ont utilisé les théories classiques de la gouvernance d'entreprise pour mettre en évidence les problèmes spéciaux pour les banques. Ils ont combiné cette perspective théorique avec des observations internationales afin de proposer des recommandations.

Ils ont commencé par une description générale du problème de gouvernance d'entreprise, puis ont constaté que dans les industries, il y a des énormes écarts informationnels entre les propriétaires et les gestionnaires. Les auteurs ont trouvé que dans des environnements très compétitifs, tant au niveau du marché des produits et services que dans le marché de prise de contrôle, les entreprises auront tendance à réduire le problème de gouvernance à un environnement dominé par des monopoles.

Caprio et Levine (2002) ont trouvé que pour le secteur bancaire, il est plus difficile pour les actionnaires et les détenteurs de dettes de contrôler les gestionnaires et d'utiliser des contrats encourageants, tandis qu'il est plus facile pour des gestionnaires et les grands investisseurs d'exploiter les avantages privés de contrôle, plutôt que la maximisation de la richesse des actionnaires, et il est peu probable que la prise de contrôle améliore la gouvernance dans le secteur bancaire.

D'autre part, les banques sont lourdement réglementées et cela peut être un obstacle pour les mécanismes habituels de gouvernance d'entreprise. Par exemple, l'assurance de dépôt réduit le contrôle par les déposants assurés, et par conséquent, réduit la volonté des banques de lever le capital des grands créanciers.

Ensuite, les restrictions régulatrices de la concentration de la propriété dans le secteur bancaire se heurtent à un des principaux mécanismes de la gouvernance d'entreprise dans le monde entier qui est celui de la propriété concentrée. De plus, les restrictions régulatrices de l'entrée, les prises de contrôle peuvent réduire la compétitivité qui réduit les pressions exercées sur les gestionnaires afin de maximiser les profits. Enfin, les régulateurs des banques et les surveillants ont fréquemment leurs motivations propres qui ne coïncident pas nécessairement avec la maximisation de la valeur des actionnaires.

Les recommandations données par Caprio et Levine (2002) pour améliorer la gouvernance dans le secteur bancaire sont les suivantes :

- Dans une première étape, les gouvernements diminuent leurs parts des actions dans les banques. Ainsi, par exemple, dans des pays dans lesquels la propriété du gouvernement est prononcée, les forces compétitives sont clairement bloquées.
- La deuxième recommandation vise à améliorer l'environnement de l'information autant que possible. Bien que la transparence d'information bancaire dans les marchés émergents reçoive une attention plus accrue, suite à la crise de l'Asie

orientale, Caprio et Levine (2002) suggèrent que l'opacité dans les marchés émergents soit renforcée par des modèles de propriétés existantes.

- La dernière recommandation, la plus critique pour le succès dans ce secteur est que les acteurs dans le processus de gouvernance d'entreprise aient des motivations divergentes. Ainsi, les problèmes liés aux asymétries d'information dans les opérations des banques, seront amoindris.

2.2.2. Rôle du gouvernement

Certaines interventions du gouvernement limitent l'intensité des forces compétitives dans les opérations bancaires. Les restrictions directes et indirectes de la propriété réduisent le rôle des forces du marché pour le contrôle d'entreprise. Les restrictions régulatrices des activités des banques et même leur évaluation réduisent la compétitivité. Dans ce sens, Prowse (1997) montre que, même dans des pays industrialisés à l'exception des États-unis, les prises de contrôle hostiles ont tendance à être rares dans les opérations de banque, quoique que dans les dernières années il y a eu une augmentation des activités de fusions. Les résultats de l'étude de Prowse (1997) stipulent que le plus important mécanisme de contrôle d'entreprise dans les opérations bancaire est l'intervention régulatrice.

Quels que soient les arguments avancés, la politique concurrentielle adoptée par de nombreux pays dans le secteur bancaire va dans le sens d'un assouplissement des réglementations et de l'élimination des barrières entre les différents segments du marché, ceci, dans le but de développer une plus grande compétitivité entre les institutions financières.

Au Japon, à la fin des années 1990 et avant les réformes du secteur financier, des gestionnaires des banques font face à peu de sources de discipline. Les garanties du gouvernement ont réduit les motivations pour les déposants, les principaux détenteurs contrôlant les gestionnaires des banques. De plus, les actionnaires des banques étaient

souvent des sociétés qui avaient reçu des de prêts de la banque elle-même. Un tel rapport d'actionnariat dilue potentiellement la capacité des actionnaires à discipliner les gestionnaires de la banque.

La déréglementation du secteur bancaire dans les années 80 a ouvert de nouvelles sources de financement pour beaucoup d'entreprises. Ainsi, les grandes banques locales qui ont été le coeur du système financier japonais ont été confrontées à une concurrence interne. Ces banques ayant fonctionné dans un environnement lourdement réglementée n'ont jamais développé une méthodologie sophistiquée d'analyse de risque, contrairement aux banques étrangères.

Laffont et Tirole (1993) expliquent qu'au-delà de la définition des règles du jeu, le gouvernement peut directement influencer la gouvernance d'entreprise. D'un côté extrême, le gouvernement possède la banque, afin de pouvoir contrôler les décisions des gestionnaires et limiter la capacité des gestionnaires à maximiser les avantages privés aux dépens de la banque.

D'un autre côté, le gouvernement réglemente les activités bancaires. Spécifiquement, les gouvernements réglementent les activités et les allocations d'actifs des banques et peuvent même assurer les dettes des banques dans des industries favorisées, même dans des pays qui ont traditionnellement tendance à trouver un tel support. Dans la théorie, les gouvernements réglementent afin de maximiser la protection sociale, limiter des activités externes défavorables et exploiter des positifs, traiter avec la puissance monopoliste et interdire directement aux gestionnaires d'entreprendre des actions socialement défavorables.

Glaeser et Shleifer (2002) soutiennent que les gouvernements auront tendance à utiliser des règlements au lieu de la menace des sanctions légales quand le système légal ne dissuade pas efficacement les gestionnaires de prendre des actions socialement coûteuses.

Boot et Thakor (1993) stipulent que les intérêts des actionnaires de la banque peuvent s'opposer à ceux des régulateurs gouvernementaux, dû au fait que ces règlements ne

favorisent pas toujours la maximisation de la valeur des banques. Ainsi, les gouvernements peuvent directement endommager la performance des banques et la stabilité en imposant leurs préférences propres sur des gestionnaires de banque.

Barth et al., (2002) fournissent une enquête dans leur revue de littérature et ils examinent empiriquement l'impact de règlement bancaire sur le développement bancaire, l'efficacité et la probabilité de crise bancaire. Ils constatent que la propriété du gouvernement et les restrictions sur des activités bancaires ou l'entrée dans des opérations de banque affectent négativement le développement bancaire et l'efficacité bancaire, tandis qu'un arrangement d'assurance de dépôt explicite est corrélé positivement avec une crise bancaire précédente. Ils ont trouvé aussi que le contrôle privé est bon pour le développement bancaire et l'efficacité, tandis que l'intensité du pouvoir officiel de surveillance et la rigueur complète de capital n'ont aucun effet significatif sur le développement et l'efficacité d'opérations des banques.

En effet, la réglementation des activités bancaires est exigée pour protéger les déposants. Ainsi, dans les économies développées, la protection de déposants est typiquement fournie par un système de règlement prudent. Récemment, Du et Li (2003) ont trouvé que malgré les règlements serrés, des crises bancaires ont été source d'instabilité économique pendant les deux dernières décennies du 20ème siècle.

2.2.3. Restrictions d'actionnariats

Barth, Caprio et Levine (2001) documentent pour 107 pays, comment les gouvernements réglementent et surveillent des banques. En terme du premier canal, à savoir celui des actions, la plupart des gouvernements essayent de limiter la concentration de propriété. Ces restrictions peuvent surgir en raison des soucis liés à la concentration pouvoir dans l'économie ou à la personnalité des gens qui contrôlent une banque.

Sur les 107 pays étudiés, 41 pays ont une limite sur le pourcentage de capital des banques appartenant à une entité simple qui est moins de 50 % et 38 ont des limites moins de 25 %.

De plus, il peut y avoir des contraintes dépendamment de qui possèdent les banques. Les principaux résultats de leur étude montrent que même là où il n'y a aucune restriction, la propriété des banques par le gouvernement pourrait être considérée comme l'un des moyens les plus effectifs pour empêcher une prise de contrôle hostile.

Diamant et Rajan (1999) montrent que, à la différence des actionnaires dispersés qui ont tendance à sous investir dans la gouvernance d'entreprise, les actionnaires majoritaires sont beaucoup moins enclin au problème d'action collectif parce que des créanciers individuels peuvent en principe obtenir le maximum d'avantages de leurs actions. Cela renforce la résistivité de petits déposants contre l'expropriation tant de la banque que de la gestion de l'entreprise.

Claessens et al., (2000) ont fourni la preuve que des actionnaires d'institutions financières exproprient en grande partie des actionnaires minoritaires au Japon.

La preuve empirique récente est contraire à la prédiction théorique d'Admati et Pfleiderer (1994) et de Forgeron (2000) dans laquelle la participation au capital par des institutions financières informées est plus profitable aux sociétés étant donné que les créanciers informés atténuent les problèmes d'asymétrie de l'information.

Dinc (2001) démontre que la présence des actionnaires majoritaires dans les banques peut améliorer la gouvernance, mais que la capacité de ces actionnaires dépend du degré de propriété des banques par d'autres sociétés dans le même groupe Keiretsu. Ceci est dû au fait que ces liens d'actionnariat peuvent empêcher le contrôle actif par les actionnaires majoritaires.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Dans le présent chapitre nous allons présenter la problématique, les hypothèses de la recherche ainsi que les objectifs de recherche et la méthodologie suivie par l'analyse.

Après l'analyse de ces différents points, en première section nous décrivons la situation actuelle de la gouvernance dans le secteur bancaire dans cinq pays, à savoir, le Canada, la France, le Japon, les États-unis et l'Allemagne. Dans la deuxième section, plus analytique, nous présentons la collecte des données. La troisième section présente les hypothèses de notre recherche qui vont être confirmées ou infirmées dans la partie empirique. Enfin, pour la quatrième section nous présentons les méthodes d'analyses pour la confirmation ou l'infirmité de nos hypothèses de recherche.

3.1. Rappel de la problématique

À partir de la revue de la littérature, nous avons créé un cadre conceptuel qui explique la relation entre la provenance d'une banque et les variables qui concernent la gouvernance dans le secteur bancaire. Le problème de la gouvernance d'entreprise va probablement s'accroître dans le secteur bancaire, à cause du problème de l'asymétrie de l'information. Les banques sont particulièrement opaques, et il est très difficile pour des étrangers de contrôler et évaluer les managers des banques. Cette opacité est plus intense pour les actionnaires diffus des banques.

Traditionnellement, la littérature de gouvernance d'entreprise se concentre sur les problèmes d'agence entre les gestionnaires et les actionnaires. Cette approche suppose que l'objectif primaire de la société soit la maximisation du bien-être des actionnaires.

La problématique découlant, d'une part, du manque d'information sur la gouvernance dans le secteur bancaire, d'autre part, la quantité d'information dont dispose les actionnaires et les gestionnaires des banques, ne permet pas à ses derniers de se comparer ou s'ajuster efficacement.

En effet, les acteurs économiques s'appuient sur les données moins complètes pour prendre leurs décisions d'investissement. De ce fait, nous estimons intéressant de baser notre projet de recherche sur les deux questions suivantes :

- 1- Quels sont les modes de bonne gouvernance les plus utilisés par les banques?
- 2- Est-ce que le profil de gouvernance bancaire est le même d'un pays à un autre?

Nous avons jugé nécessaire de confronter les différents systèmes bancaires dans différents pays. Notre analyse se limitera, cependant, à l'étude de la gouvernance dans le secteur bancaire pour quelques pays industriels. Les pays concernés par notre analyse sont les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et le Canada.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'analyse, dans lequel nous essayons de mieux comprendre les variables reliées à la gouvernance dans le secteur bancaire à savoir le conseil d'administration, le pourcentage des administrateurs externe dans le conseil d'administration, le ROE en pourcentage, le ROA en pourcentage, le total des actifs en M\$US, le total des revenus en M\$US et le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires. Avant d'entamer notre approche théorique de la question, nous aimerions décrire le schéma général du déroulement de notre étude.

Les objectifs de recherche que ce modèle suscite se résument comme suit :

- Identifier les facteurs et les variables essentiels pour la gouvernance dans le secteur bancaire.
- Évaluer la pondération pour chaque variable en fonction de chaque pays afin de pouvoir donner un score pour les banques de chaque pays en matière de gouvernance.
- Étudier les relations entre les facteurs de la gouvernance dans le secteur bancaire.

L'atteinte de ces objectifs passe par des méthodes scientifiques présentées dans les prochains chapitres. Pour ce qui est de la formulation du problème et des objectifs de recherche, nous pouvons dire qu'elle trace les frontières du champ de recherche et guide les étapes à venir pour compléter notre étude sur la gouvernance dans le secteur bancaire.

3.2. La collecte des données

3.2.1.Échantillonnage

L'échantillon utilisé pour collecter les données nécessaires à notre recherche est constitué de 25 banques provenant de 5 pays. Le tableau 3.1 présente la liste de ces banques.

Tableau 3-1 La liste des banques

Pays	La liste des banques
Allemagne	A1 = Bank Gesellschaft Berlin A2 = Commerzbank A3 = Bayerische Vereinsbank A4 = Deutsche-bank A5 = Westdeutsche landesbank
Japon	J1 = Hachujuni Bank J2 = Bank of Tokyo –Mitsubishi J3 = Sumitomo Mitsui Banking Corporation J4 = The bank of Kyoto J5 = UFJ Banks
France	F1 = BNP F2 = Groupe crédit Agricole F3 = La société Générale F4 = Le crédit Lyonnais F5 = Notexis Banque populaire
USA	U1 = Bank of America U2 = Commerce bancorp, Inc U3 = M& T Banks Corporation U4 = Westbank Corporation U5 = Western Sierra Banks
Canada	C1 = Banque Canadian Tire C2 = Banque de Montréal C3 = Banque Royale C4 = CIBC Bank C5 = La banque Scotia

Nous avons eu des difficultés pour collecter les informations concernant les banques japonaises et les banques allemandes, étant donné que nous nous sommes fiés aux sites web de ces banques que ceux-ci ne sont pas bien structurés.

Nous combinerons, dans un premier temps, les données des 25 banques provenant des 5 pays en série temporelle afin de déterminer des tendances générales, de l'année 2000 à l'année 2004. 125 observations ont été ainsi obtenues.

3.2.2. Les données

Dans la constitution de notre base de données sur les banques de l'échantillon, nous avons rencontré des difficultés pour rassembler les renseignements nécessaires aux analyses de notre recherche. Il n'existe en effet pas de base de données pouvant nous fournir des informations sur les variables de gouvernance dans le secteur bancaire des pays considérés, et pour les cinq années retenues (2000, 2001, 2002, 2003 et 2004).

Pour collecter les données, nous avons consulté les rapports annuels et les sites web des banques en question, pour les 5 années de l'étude. Afin d'effectuer l'analyse discriminante et l'analyse en composante principale, nous avons calculé la moyenne pour chaque variable sur les cinq années pour faciliter l'interprétation de nos résultats.

3.2.3. La définition des variables

Dans la dernière partie de la section collecte des données, nous allons présenter la définition des variables de gouvernance dans le secteur bancaire retenue dans notre recherche. Elles sont rapportées dans le tableau suivant.

Tableau 3-2 Définitions des variables

Variables	Domaines dans lesquelles les variables définies théoriquement	Définition des variables
Le conseil d'administration	$D = \{1, 2, 3\}$	C'est le nombre des administrateurs dans le conseil d'administration de chaque banque.
Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration	$D = \{0,1\}$	C'est le quotient des administrateurs externes sur les administrateurs du conseil d'administration pour chaque banque.
ROE en pourcentage	$D = \{-1,1\}$	C'est le rendement sur les fonds propres en pourcentage.
ROA en pourcentage	$D = \{-1,1\}$	C'est le rendement sur les actifs économiques en pourcentage.
Total des actifs en M\$US	$D = \{R_+\}$	C'est le total d'actif en millions \$US pour chaque banque.
Total des revenus en M\$US	$D = \{R_+\}$	C'est le chiffre d'affaire en millions \$US pour chaque banque.
Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires	$D = \{R_+\}$	C'est la somme du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires de chaque banque.

3.3. Les hypothèses de recherche

La confirmation ou l'infirmité de nos hypothèses va nous, d'une part, permettre de mieux comparer les différents systèmes de gouvernance dans le secteur bancaire dans les cinq pays que sont la France, le Japon, l'Allemagne, le Canada et les États Unis et d'autre part, d'identifier les divergences et les convergences entre les cinq pays.

- Hypothèse1 : La composition du conseil d'administration des banques françaises est différente à celle des banques canadiennes, américaines, japonaises et allemandes.

Nous avons un échantillon constitué de 25 banques qui proviennent de cinq pays industrialisés. Nous prévoyons que la composition du conseil d'administration ne soit pas la même dans les cinq pays. Afin de pouvoir classer les banques provenant des cinq pays selon la variable « le nombre d'administrateurs dans le conseil d'administration ».

- Hypothèse 2 : Le pourcentage des administrateurs externes est distinct dans les cinq pays.

The Toronto Stock Exchange Committee on Corporate Governance in Canada (1994), définit un administrateur externe comme étant un membre du conseil d'administration n'occupant pas de poste de dirigeant ou d'employé dans l'entreprise ou l'une de leurs filiales. Certains auteurs pensent que les administrateurs de l'interne peuvent être plus enclins à protéger les intérêts des dirigeants de l'entreprise que ceux des propriétaires. En effet, certains membres du conseil d'administration sont des employés de niveaux hiérarchiques inférieurs. Ceux-ci étant des subordonnés des dirigeants de l'entreprise, ils seront portés à favoriser leurs patrons afin de protéger leur propre carrière et de favoriser leur avancement.

Comme ont suggéré Patton et Baker (1987), un conseil indépendant encouragera les gestionnaires à se concentrer plus sur la performance de l'entreprise à long terme plutôt que d'entreprendre des actions à court terme ou l'intention d'avoir une récompense rapide sur le marché boursier. Nous envisageons que le pourcentage des administrateurs externes est différent dans les cinq pays. Ceci nous permettra de distinguer les banques en fonction de la variable suivante : le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration.

- Hypothèse 3 : La structure de la propriété est différente dans les cinq pays.

Selon certains auteurs (Holderness et Sheehan, 1988; Mehran, 1995 ; Morck, Stangeland et Yeung, 2000; Shleifer et Vishny, 1997 ; Bebchuk, Kraakman et Trianis, 2000; Claessens, Djankov, Fan et Lang, 2002; Johnson et al., 2000; La Porta et al., 2002), la présence

d'actionnaires majoritaires accroît la probabilité de surveillance des gestionnaires de l'entreprise.

- Hypothèse 4 : Le poids de la variable (le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration) est plus élevé que celui des autres variables pour expliquer la gouvernance dans le secteur bancaire.

En effet, la plus part des chercheurs ont trouvé que l'indépendance des membres du conseil d'administration aide le conseil dans la protection d'intérêts d'actionnaires et peut résoudre facilement n'importe quels conflits d'intérêt entre les actionnaires et les gestionnaires (Patton et Baker, 1987 ; Beasley, 1996 ; Rosenstein et Wyatt, 1990 ; Beasley et al., 2000 ; Agrawal et al., 1996 ; Gagnon et St Pierre, 1995). C'est pour cette raison que notre choix s'est porté sur la variable « le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration ». Nous estimons qu'elle a le poids le plus élevé pour expliquer la gouvernance dans le secteur bancaire.

3.4. Les méthodes d'analyse

L'information collectée a été traitée en quatre étapes. Dans un premier temps, nous commençons l'analyse en étudiant les statistiques descriptives de l'ensemble des variables durant la période de 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004. Une description des variables qui va se faire avec l'étude de la moyenne, l'écart type et l'étendue pour chaque variable, afin d'étudier la variation de ces dernières pour l'ensemble des banques durant les années (2000, 2001, 2002, 2003 et 2004), ainsi que la variation pour chaque pays durant ces cinq années.

Dans un deuxième temps, afin de distinguer les variables importantes qui ont un impact sur la gouvernance du secteur bancaire dans les cinq pays, nous utiliserons l'analyse de la variance.

Dans un troisième temps, nous allons effectuer une analyse en composante principale, ceci nous amènera à regrouper les différentes variables de notre modèle. L'analyse factorielle en composantes principales est définie par Stafford et al., (2006) comme étant une méthode qui permet de réduire plusieurs variables plus ou moins corrélées entre elles en quelques dimensions qui se présentent sous forme de combinaisons linéaires appelées composantes principales ou facteurs afin de mieux expliquer la gouvernance dans le secteur bancaire. Pour faire l'analyse en composante principale, nous avons calculé la moyenne sur les cinq années de chaque variable.

Dans la dernière étape de notre analyse, nous effectuerons une analyse discriminante qui est définie par Gérard (2003) comme suit : «L'analyse discriminante est l'ensemble des techniques qui visent à deviner l'appartenance d'un individu à l'un des groupes en s'aidant uniquement des valeurs qu'il prend sur les variables explicatives». Comme nous l'avons fait pour l'analyse en composantes principale, nous avons pris la moyenne sur les cinq années de chaque variable. Dans notre cas, l'objectif est de déterminer une pondération pour l'ensemble des variables explicatives dans les cinq pays afin d'essayer de vérifier l'hypothèse 4.

Pour atteindre les résultats de notre recherche, nous avons utilisé le logiciel SPSS 11.0.

CHAPITRE IV

ANALYSE DES RÉSULTATS

Pour notre analyse, nous avons collecté les informations concernant les variables de la gouvernance sur les cinq dernières années (2000- 2004). Dans une première étape, nous étudions les 7 variables sur l'ensemble de l'échantillon, ensuite nous analysons les statistiques descriptives pour les 5 pays séparément. Pour l'analyse de ces variables, nous allons nous référer au mode qui, rappelons le, traduit pour une variable la modalité la plus fréquente dans l'échantillon, ensuite nous poursuivons par l'analyse de la médiane qui nous permet de déterminer la valeur de la variable qui divise l'échantillon en 2, ensuite l'étendue, la moyenne et l'écart type.

4.1. Les statistiques descriptives

4.1.1. Le conseil d'administration

Tableau 4-1 Conseil d'administration

CCA = Composition du conseil d'administration des banques

Variable		Statistiques descriptives	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	Total des banques
CCA	2000	Moyenne	16,8	17,6	15	20,8	11,6	16,36
		Écart-type	2,48	2,79	6,92	0,83	3,2	4,66
		Min	15	15	8	20	9	8
		Max	20	21	26	22	16	26
	2001	Moyenne	17	18,2	15,2	21,2	11,8	16,68
		Écart-type	2	3,27	6,53	1,30	3,11	4,65
		Min	15	15	8	20	9	8
		Max	20	22	25	23	15	25
	2002	Moyenne	17,6	17,8	14,4	20,6	11,2	16,32
		Écart-type	2,4	2,58	5,45	1,14	2,58	4,385
		Min	15	15	9	19	8	8
		Max	21	20	16	22	14	23
	2003	Moyenne	16	16,4	15	21,6	10,8	15,95
		Écart-type	2	2	7,1	1,81	2,58	4,88
		Min	14	14	7	20	8	7
		Max	19	19	26	24	13	26
	2004	Moyenne	16,4	14,4	13,8	20	11,4	15,2
		Écart-type	2,88	0,89	4,96	1,87	2,07	3,984
		Min	14	13	8	17	8	8
		Max	21	15	21	22	13	22

La lecture du tableau 4.1 nous indique que pour l'année 2000 le nombre moyen des administrateurs est environ 16 administrateurs avec une dispersion mesurée par l'écart type de 4,66. Cette variable affiche un minimum de 8 administrateurs et un maximum de 26 administrateurs, ce qui présente une étendue de 18 qui est très grand. Ensuite, pour l'année 2001, la moyenne est restée d'environ 16 administrateurs pour un écart type de 4,65. Pour l'année 2001, la variable affiche un minimum de 8 administrateurs et un maximum de 25 administrateurs ce qui correspond à une étendue très grande de 17. Ensuite, pour les années 2002 et 2003 il n'y a pas vraiment des changements pour la moyenne qui est restée d'environ 16. Ainsi, l'écart type est respectivement de 4,38 et 4,88. L'étendue est de 15 pour l'année 2002 et, pour l'année 2003, il est de l'ordre de 19.

France

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées nous remarquons que pour l'année 2000, le nombre moyen d'administrateurs est d'environ 17, avec une dispersion mesurée par l'écart type de 2,48. Cette variable affiche un minimum de 15 administrateurs et un maximum de 20 administrateurs ce qui présente une étendue de 5 qui est assez élevée. La majorité des banques ont 15 administrateurs (mode = 15). En effet, la mesure de la tendance centrale ainsi que la dispersion des banques françaises autour de la moyenne sont restées presque stables sur les années 2001 et 2002 avec respectivement des moyennes de 17 et de 17,6. Ainsi, la dispersion autour de la moyenne de l'ordre de 2 et 2,4.

Cette variable affiche un minimum de 15 administrateurs pour les années 2001 et 2002, et un maximum de 20 et 21 administrateurs pour 2001 et 2002, tandis que le nombre moyen des administrateurs a diminué pendant les années 2003 et 2004 pour devenir 16 et 16,4 avec une dispersion autour de la moyenne de 2 et 2,4. La valeur minimum de la variable est de 14 administrateurs pour les années 2003 et 2004, alors que le maximum est 19 administrateurs pour 2003 ce qui représente une étendue de 5 administrateurs (assez grande). Ainsi, son maximum est de 21 pour l'année 2004 ce qui présente une étendue de 7 administrateurs (très grande).

Canada

À partir de la distribution des fréquences présentée pour cette variable ainsi que des statistiques qui sont associées nous remarquons que pour notre échantillon, le nombre moyen des administrateurs pour l'année 2000 au Canada est 17,6 administrateurs avec une dispersion autour de la moyenne de plus de 2,7 administrateurs (la variance est de 7,78), ce qui est très élevée. Le minimum des administrateurs observé est de 15 administrateurs alors que le maximum est de 21 administrateurs ce qui présente une étendue de 6 administrateurs. Il est également élevée. De même, en observant le mode, nous remarquons que la majorité des banques ont 15 administrateurs. Durant l'année 2001, le nombre moyen des administrateurs a augmenté pour atteindre 18,2 administrateurs (élevé), aussi l'écart type a augmenté de 0,48.

Le minimum des administrateurs observé est resté stable, alors que le maximum est devenu 22 administrateurs ce qui présente une étendue de 7. Par contre pour l'année 2002, le nombre moyen des administrateurs a diminué de 0,4 administrateurs, ainsi, une diminution de l'écart type autour de 0,6 administrateurs. L'étendue pour l'année 2002 est égal à 5, avec un minimum des administrateurs observé de 15 alors que le maximum est de 20 administrateurs.

Pour les années 2003 et 2004, le nombre moyen des administrateurs a diminué pour atteindre respectivement 16,4 et 14,4 administrateurs. Également, l'écart type a diminué pour ces deux dernières années pour atteindre 2,07 et 0,89. L'étendue pour 2003 est de l'ordre de 5 avec un nombre minimum des administrateurs observé de 14 alors que le maximum a diminué pour atteindre 19 administrateurs.

Nous remarquons que pour l'année 2004, l'étendue est passée de 5 à 2, la variable affiche un minimum de 13 administrateurs et un maximum de 15 administrateurs.

USA

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques associées à cette variable, nous remarquons que le nombre moyen des administrateurs pour l'année 2000 aux États-Unis est de 15 administrateurs avec un écart type très élevé de 6,92. Le minimum des administrateurs observé est de 8 alors que le maximum s'élève à 26 administrateurs, ce qui présente une étendue de 18 (très grande). En plus, la majorité des banques ont 12 administrateurs ce qui correspond au mode. Pour l'année 2001, il n'y'a pas eu des changements ni pour la moyenne ni pour l'écart type, avec un nombre moyen des administrateurs de 15,2 pour un écart type de 6,53. Le minimum des administrateurs observé pour les banques américaines est de 8 alors que le maximum s'élève à 25 administrateurs ce qui présente une étendue de 17. Pour l'année 2002, le nombre moyen des administrateurs a diminué de 0,8 administrateurs, ce qui représente une diminution de l'écart type autour de 1,08 administrateurs. L'étendue pour l'année 2002 est égal à 14, avec un minimum des administrateurs observé de 9 alors que le nombre maximum des administrateurs est de 23. Par contre, durant l'année 2003, le nombre moyen des administrateurs est passé de 14,4 à 15

avec une dispersion autour de la moyenne très élevée qui est de 7,1. L'étendu est toujours élevé avec 19 administrateurs. Enfin, pour l'année 2004, le nombre moyen des administrateurs a diminué environ de 1,2 administrateurs avec une dispersion mesurée par l'écart type de 4,96. Cette variable affiche un minimum de 8 administrateurs et un maximum de 21 administrateurs ce qui présente une étendue de 13 qui est assez élevé.

Allemagne

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées, nous remarquons que pour l'année 2000, le nombre moyen des administrateurs pour notre échantillon en Allemagne est de 20,8 administrateurs avec une dispersion mesurée par l'écart type de 0,83. Nous remarquons que le nombre des administrateurs du conseil d'administration est concentré autour de la moyenne. Le minimum des administrateurs observé est de 20 alors que le maximum s'élève à 22 administrateurs ce qui présente un étendu de 2.

Durant l'année 2001, le nombre moyen des administrateurs a augmenté de 0,4 administrateurs, aussi l'écart type a augmenté de 0,4. Le minimum des administrateurs observé est resté à 20 alors que le maximum devient 23 administrateurs ce qui présente une étendue de 3. Pour l'année 2002, il y a eu une légère diminution avec un nombre moyen des administrateurs de 20,6 et un écart type de 1,14. Nous remarquons que l'étendue est resté stable. Par contre pour l'année 2003, le nombre moyen des administrateurs est passé de 20,6 à 21,6, avec une augmentation importante de la dispersion autour de la moyenne qui est passé de 1,14 à 1,81. L'étendue pour 2003 est de 4 administrateurs. Enfin pour l'année 2004, le nombre moyen des administrateurs a diminué pour atteindre 20 tandis que l'écart type est resté pratiquement stable. Cette variable affiche un minimum de 17 administrateurs et un maximum de 22 administrateurs ce qui présente un étendu de 5 qui est moyen.

Japon

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées nous remarquons que pour l'année 2000, le nombre moyen des administrateurs pour notre échantillon au Japon est 11,6 administrateurs avec une dispersion mesurée par l'écart type de 3,2. Le minimum des administrateurs observé est de 8 alors que le maximum s'élève à 16 administrateurs ce qui représente une étendue de 8e(élevée). Pour l'année 2001, il y a eu une légère augmentation avec un nombre moyen des administrateurs de 11,8 et un écart type de 3,11. L'étendu est passé de 8 à 6, la variable affiche un minimum de 9 administrateurs et un maximum de 15 administrateurs. Durant l'année 2002, le nombre moyen des administrateurs a diminué pour atteindre 11,2 administrateurs, aussi l'écart type a diminué de 0,53. Le nombre minimum des administrateurs observé est de 8, alors que le maximum est devenu 13 administrateurs ce qui présente une étendue de 5. Durant l'année 2003, le nombre moyen des administrateurs est passé de 11,2 à 10,8 avec le même écart type de 2,58. Enfin, pour l'année 2004 le nombre moyen des administrateurs a augmenté environ de 0,6 administrateurs avec une dispersion mesurée par l'écart type de 2,07. Cette variable affiche un minimum de 8 administrateurs et un maximum de 13 administrateurs ce qui présente une étendue de 5.

4.1.2. Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration

Tableau 4-2 Le pourcentage des administrateurs externes

PAE =Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration

Variable		Statistiques descriptives	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	Total des banques
PAE	2000	Moyenne	74,2	86,2	76,6	64	65	73,2
		Écart-type	8,13	9,95	13,63	8,45	10,36	12,56
		Min	66	80	62	50	55	50
		Max	84	100	92	71	81	100
	2001	Moyenne	72,4	82,8	79,2	63,6	64,2	72,4
		Écart-type	12,19	15,07	14,6	8,08	11,30	13,88
		Min	55	61	62	50	55	50
		Max	88	100	96	70	80	100
	2002	Moyenne	71,4	85,4	79	64,6	65,6	73,2
		Écart-type	12,23	13,5	13,87	9,07	12,66	13,99
		Min	61	65	63	50	50	50
		Max	84	100	95	73	85	100
	2003	Moyenne	74,2	86,8	88,4	62	64,6	75,2
		Écart-type	9,28	9,36	13,29	11,42	12,83	15,22
		Min	60	80	66	50	50	50
		Max	84	100	100	75	84	100
	2004	Moyenne	76,4	85,2	85,4	79,4	75,2	80,4
		Écart-type	14,31	4,764	3,42	10,94	12,89	10,73
		Min	52	80	81	66	53	52
		Max	85	93	90	94	84	94

Le tableau 4-2 présente le pourcentage des administrateurs externes sur le conseil d'administration dans les cinq pays et pour les cinq années. À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées nous remarquons que, pour l'année 2000, le

nombre moyen des administrateurs externes est de 73,2 % avec une dispersion mesurée par l'écart type de 12,54 qui est élevé. Cette variable affiche un minimum de 50% d'administrateurs externes et un maximum de 100% d'administrateurs externes ce qui représente une étendue de 50 qui est très grande. Pour les années 2001,2002 et 2003 le nombre moyen des administrateurs externes est resté presque stable avec respectivement 72,4, 73,4 et 75,2 et une dispersion autour de la moyenne en croissance continue avec des valeurs qui sont 13,88, 13,92 et 15,22. L'étendue sur les trois années suivantes 2001,2002 et 2003 est resté stable avec le même minimum de 50 et le même maximum de 100. Enfin pour l'année 2004, le nombre moyen des administrateurs externes a augmenté pour atteindre 80,4 par contre l'écart type a diminué pour atteindre 10,73. Cette variable affiche un minimum de 52 administrateurs externes et un maximum de 94 administrateurs externes ce qui présente une étendue de 42 qui est très grande.

France

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées nous remarquons que, pour l'année 2000, le nombre moyen des administrateurs externes pour notre échantillon en France est de 74,2 avec une dispersion mesurée par l'écart type de 8,13 qui est bas par rapport à la dispersion pour l'ensemble de l'échantillon. Le minimum des administrateurs externes observé est de 66 alors que le maximum s'élève à 84 administrateurs externes ce qui représente une étendue de 18. Durant l'année 2001, le nombre moyen des administrateurs externes a diminué de 1,8, tandis l'écart type a augmenté de 4,03. Le minimum des administrateurs externes observé est de 56 alors que le maximum est devenu 88 administrateurs externes ce qui présente une étendue de 32. Pour l'année 2002, il a eu une légère diminution avec un nombre moyen des administrateurs externes de 71,4 et l'écart type est resté presque stable de 12,19. Cette variable affiche un minimum de 56 administrateurs externes et un maximum de 84 administrateurs externes ce qui présente une étendue de 28. Par contre pour l'année 2003, le nombre moyen des administrateurs externes est passé de 71,4 à 74,2, avec une dispersion importante autour de la moyenne qui est passé de 12,28 à 9,28. L'étendue pour 2003 est de 16 administrateurs externes. Enfin pour l'année 2004, le nombre moyen des administrateurs externes a augmenté pour atteindre 76,4 ainsi que l'écart

type qui est passé de 9,28 à 14,31. Cette variable affiche un minimum de 52 administrateurs externes et un maximum de 85 administrateurs externes ce qui présente une étendue de 5 qui est moyenne.

Canada

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques associées à cette variable, nous remarquons que le nombre moyen des administrateurs externes pour l'année 2000 au Canada est de 86,2 administrateurs avec un écart type élevé de 9,95. Le minimum des administrateurs externes observé est de 76 alors que le maximum s'élève à 100 administrateurs externes ce qui présente une étendue de 24 (grande). Pour l'année 2001, le nombre moyen des administrateurs externes est de 82,8 avec une dispersion de 15,07 autour de la moyenne qui est très élevée. Le minimum des administrateurs externes observé pour les banques canadiennes est de 61 alors que le maximum s'élève à 100 administrateurs ce qui représente une étendue de 39. Pour l'année 2002, le nombre moyen des administrateurs externes a augmenté de 2,6 administrateurs externes, tandis que nous avons observé une diminution de l'écart type autour de 1,43 administrateurs externes. L'étendue pour l'année 2002 est égale à 35, avec un minimum des administrateurs externes observé de 65 alors que le maximum des administrateurs externes est de 100. Durant l'année 2003, le nombre moyen des administrateurs externes est passé de 85,4 à 86,8 avec une dispersion autour de la moyenne de 9,36 (moyenne). L'étendue est toujours élevée avec 22 administrateurs externes. Enfin, pour l'année 2004, le nombre moyen des administrateurs externes a diminué environ de 1,4 administrateurs externes avec une dispersion mesurée par l'écart type de 4,76. Cette variable affiche un minimum de 80 administrateurs externes et un maximum de 93 administrateurs externes ce qui présente une étendue de 13 qui est moyenne.

USA

D'après la distribution des fréquences et des statistiques associées à cette variable, nous remarquons que le nombre moyen des administrateurs externes pour notre échantillon au États Unis est de 76,6 % avec une dispersion mesurée par l'écart type de 13,63. Le minimum

des administrateurs externes observé est de 62 alors que le maximum s'élève à 100 administrateurs externes ce qui présente une étendue de 38 (très grande). Pour les années 2001, 2002 et 2003 le nombre moyen des administrateurs externes est respectivement de 79,2, 79 et 88,4 tandis que l'écart type est resté presque stable autour de 13,5. L'étendue pour ces trois années est environ 35 qui est très élevé. Enfin, pour l'année 2004, le nombre moyen des administrateurs externes a diminué de 2,6 administrateurs externes avec une dispersion concentrée autour de la moyenne de 3,42. Cette variable affiche un minimum de 81 administrateurs externes et un maximum de 90 administrateurs, ce qui représente une étendue de 9 qui est bas.

Allemagne

À partir de la distribution des fréquences présentées pour cette variable ainsi que des statistiques qui y sont associées nous remarquons que pour notre échantillon, le nombre moyen des administrateurs externes pour l'année 2000 en Allemagne est 64%, avec une dispersion autour de la moyenne de plus de 8,47 administrateurs externes (la variance est de 71,74) qui est très élevée. Le minimum des administrateurs externes observé est de 50 administrateurs alors que le maximum est de 70 administrateurs externes ce qui présente une étendue de 20 administrateurs. Il est également très élevé. Durant l'année 2001, le nombre moyen des administrateurs externes est resté presque stable, ainsi que l'écart type a diminué de 0,37. Les nombres minimum et maximum des administrateurs externes observés sont restés stables à 50 et 70. L'année 2002, le nombre moyen des administrateurs externes a augmenté environ de 1 administrateur externe, aussi une augmentation de l'écart type autour de 0,98 administrateur externe. L'étendue pour l'année 2002 est égal à 20, avec un nombre minimum des administrateurs observé de 50 alors que le maximum est de 70 administrateurs externes. Pour l'année 2003, le nombre moyen des administrateurs externes a diminué pour atteindre 62, par contre l'écart type a augmenté de 2,35. L'étendue pour 2003 est de l'ordre de 25 avec un nombre minimum des administrateurs externes observé de 50 alors que le maximum est de 75 administrateurs externes. Nous remarquons que pour l'année 2004, l'étendue est passée de 25 à 22, la variable affiche un minimum de 72 administrateurs externes et un maximum de 94 administrateurs externes. Le nombre moyen des

administrateurs externes est passé de 62 à 79,4 et une dispersion autour de la moyenne qui est passée de 11,42 à 10,94.

Japon

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées nous remarquons que pour l'année 2000, le nombre moyen des administrateurs externes au Japon est de 65 administrateurs externes avec une dispersion mesurée par l'écart type de 10,36. Cette variable affiche un minimum de 55 administrateurs externes et un maximum de 81 administrateurs externes ce qui représente un étendu de 34 qui est élevé. Pour l'année 2001, le nombre moyen des administrateurs externes est resté stable avec une dispersion de 11,30 autour de la moyenne qui est élevée. Le minimum des administrateurs externes observé pour les banques japonaises est de 55 alors que le maximum s'élève à 80 administrateurs externes ce qui représente une étendue de 25. Concernant les années 2002 et 2003, le nombre moyen des administrateurs externes est autour de 65, ainsi, l'écart type est autour de 12,5.

Nous remarquons que l'étendue est restée stable à 35 avec un minimum de 50 administrateurs externes et un maximum de 85 administrateurs externes. Enfin, pour l'année 2004 le nombre moyen des administrateurs externes a augmenté de 9,6 administrateurs externes avec une dispersion autour de la moyenne de 12,89. Cette variable affiche un minimum de 53 administrateurs externes et un maximum de 84 ce qui présente une étendue de 31 qui est élevée.

4.1.3. Le revenu des banques

Tableau 4-3 Le revenu des banques
 REV = Le revenu des banques en millions \$US

Variable		Statistiques descriptives	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	Total des banques
RE V	2000	Moyenne	11399,2	10102	121300,3	30873,86	7010,95	36137,27
		Écart-type	7334,15	7151,5	190564,6	32367,53	12030,85	90724,393
		Min	1896	911	12128	2432,05	342	342
		Max	19624	16109	47696,1	70690,4	28358,76	461232
	2001	Moyenne	12451,4	10350	28119,49	32709,52	6436,54	321,18
		Écart-type	8481,54	7647,5	26357,90	32396,27	11070,87	70721
		Min	1955	1079	1412,8	2523,4	321,18	18013,39
		Max	22568	17307	62984,88	70721	26095,52	21112,74
	2002	Moyenne	11485,37	8346,2	29231,04	44022,48	16809,14	358,23
		Écart-type	6893,82	6412,9	24574,24	36245,51	15085,93	92341
		Min	1793	965	1012,8	2219,1	358,23	21978,84
		Max	17423,85	14672	47800,4	92341	21765,92	23488,9
	2003	Moyenne	13885,82	7942,6	32273,01	39956,28	5717,74	19955,09
		Écart-type	9335,6	6010,9	28321,66	29126,32	8837,009	22440,13
		Min	2455	958	1248,1	2124,5	421,8	421,8
		Max	26247,14	14053	62142,66	70941	21292,92	70941
	2004	Moyenne	1977,34	7594,6	38735,66	33488,37	5100,18	19379,23
		Écart-type	8011,36	5743,9	36826,06	37472,49	7455,51	26227,29
		Min	2708	758	1613,4	1681	417,69	417,69
		Max	18823	13776	83909,7	91171	18161,42	91171

Le tableau 4-3 présente le revenu des banques en millions \$US dans les cinq pays pour les cinq années. À partir de la distribution des fréquences et des statistiques associées à cette variable, nous remarquons que pour l'année 2000, le revenu moyen des banques est de 36137,27 millions \$US avec une dispersion mesurée par l'écart type de 90724,393 millions \$US qui est très élevée. Cette variable affiche un minimum de 342 millions \$US et un maximum de 461232 millions \$US ce qui représente une étendue de 45990 millions \$US qui est très grande.

Durant l'année 2001, le revenu moyen des banques est 18013,39 millions \$US, l'écart type est 21112,74 millions \$US. Le minimum du revenu observé est de 321,18 millions \$US alors que le maximum est devenu 368578 millions \$US ce qui représente une étendue de 368225,72 millions \$US qui est très élevée.

Pour l'année 2002, le revenu moyen des banques a augmenté de 3965,45 millions \$US, ainsi nous avons observé une augmentation de l'écart type autour de 2236 millions \$US. L'étendue pour l'année 2002 est égal à 366048,67 millions \$US, avec un minimum du revenu observé de 358,23 millions \$US alors que le nombre maximum du revenu des banques est de 366409 millions \$US. Par contre, le revenu moyen des banques pour l'année 2003 est de 19955,09 millions \$US avec une dispersion autour de la moyenne de 224440,13 millions \$US. Le minimum est de 421,8 millions \$US et le maximum de 298956 millions \$US. Enfin, pour l'année 2004, l'étendue est de 370155,32 millions \$US qui est très grand. La variable affiche un minimum de 417,69 millions \$US et un maximum de 370573 millions \$US. Le revenu moyen des banques est de 19379,23 millions \$US et une dispersion autour de la moyenne qui est passée de 224440,13 à 26227,29 millions \$US.

France

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques associées à cette variable, nous remarquons que le revenu moyen des banques françaises pour l'année 2000 est de 11399,2 millions \$US avec un écart type élevé de 7334,15 millions \$US. Le nombre minimum du revenu observé est de 1896 millions \$US alors que le maximum s'élève à 19624

millions \$US ce qui présente une étendue de 17728 millions\$US (grande). Pour l'année 2001, le revenu moyen est de 12451,4 millions \$US avec une dispersion de 8481,54 millions \$US autour de la moyenne qui est très élevée. Le revenu minimum des banques est de 1955 millions \$US alors que le maximum s'élève à 19624 millions \$US ce qui représente une étendue de 20916 millions \$US. Pour l'année 2002, le revenu moyen des banques françaises a diminué de 966,03 millions \$US, aussi, nous avons observé une diminution de l'écart type autour de 1587,72 millions \$US. L'étendue pour l'année 2002 est égal à 23802,14 millions\$US, avec un revenu minimum observé de 2455 millions \$US alors que le maximum est de 22568 millions \$US. Durant l'année 2003 le revenu moyen des banques françaises est passé de 11485,37 à 13885,82 millions \$US avec une dispersion autour de la moyenne de 9335,6 millions \$US (élevé). L'étendue est restée stable avec 23800 millions \$US. Enfin, pour l'année 2004, le revenu moyen des banques françaises a diminué environ de 1900 millions \$US avec une dispersion mesurée par l'écart type de 8011,36 millions \$US. Cette variable affiche un minimum de 2708 millions \$US et un maximum de 18823 millions \$US ce qui présente une étendue de 16115 millions \$US qui est élevée.

Canada

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques associées, nous remarquons que pour l'année 2000, le revenu moyen des banques canadiennes est de 10102 millions \$US avec une dispersion mesurée par l'écart type de 7151,25 millions \$US qui est élevée. Cette variable affiche un minimum de 911 millions \$US et un maximum de 16109 millions \$US ce qui représente une étendue de 15898 millions qui est très grande. Pour les années 2001, 2002 et 2003 le revenu moyen des banques canadiennes a diminué pour atteindre respectivement 10350, 8346,2 et 7942,6 millions \$US avec une dispersion autour de la moyenne de l'ordre de 7647,5 ; 6412,96 et 6010,9 millions \$US. Pour l'étendue sur les trois années suivantes 2001, 2002 et 2003, en ce qui concerne la première année, l'étendue est de 16228 millions \$US avec un minimum de 1079 millions \$US et un maximum de 17307 millions \$US, ainsi pour les deux autres années l'étendu est autour de 13700 millions \$US. Enfin pour l'année 2004, le revenu moyen des banques canadiennes a diminué de 348 millions \$US pour atteindre 7594,6 millions \$US, même chose pour l'écart type qui a diminué pour atteindre

5743,95 millions \$US. Cette variable affiche un minimum de 758 millions \$US et un maximum de 13776 millions \$US ce qui présente une étendue de 13018 millions \$US qui est très grande.

USA

À partir de la distribution des fréquences présentée pour cette variable ainsi que les statistiques qui y sont associées nous remarquons que, pour notre échantillon, le revenu moyen des banques américaines est 121300,37 millions \$US avec une dispersion autour de la moyenne de plus de 190564,69 millions \$US qui est très élevée. Le minimum observé est de 39478,1 millions \$US alors que le maximum est de 461 232 millions \$US ce qui représente une étendue de 427 539 millions \$US. Elle est également très élevée. Durant l'année 2001, le revenu moyen des banques américaines a diminué pour atteindre 103 640,97 millions \$US, aussi l'écart type a diminué pour atteindre 149 213,76 millions \$US. L'étendue a diminué pour atteindre 354 450 millions \$US, avec un minimum de 14128 millions \$US et un maximum de 368578 millions \$US. L'année 2002, le revenu moyen des banques américaines est resté presque stable, tandis que, l'écart type a eu une légère diminution pour atteindre 147 786,62 millions \$US. L'étendue pour l'année 2002 est égal à 356281 millions \$US, avec un minimum de 10128 millions \$US et un maximum est de 366409 millions \$US. Pour l'année 2003, le revenu moyen des banques américaines a diminué de 10 millions \$US, ainsi que l'écart type qui a diminué de 30 millions \$US. L'étendu pour 2003 est de l'ordre de 286 475 millions \$US avec un minimum observé de 12481 millions \$US alors que le maximum est de 298 956 millions \$US. Nous remarquons que, pour l'année 2004, l'étendue est passée de 298 956 à 344439 millions \$US. La variable affiche un minimum de 16134 millions \$US et un maximum de 370573 millions \$US. Le revenu moyen des banques américaines est 115013,23 millions \$US et une dispersion autour de la moyenne qui est passée de 116217,09 à 145219,655 millions \$US.

Allemagne

L'analyse de la fréquence pour la variable revenus des banques en Allemagne nous permet dans un premier temps de s'assurer que toutes les valeurs de la variable ont été dûment remplies, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune erreur lors de l'enregistrement des données (Missing = 0). Ensuite, nous remarquons que, pour l'année 2000, le revenu moyen des banques allemandes est 30873,86 millions \$US avec une dispersion mesurée par l'écart type de 32367,53 millions \$US. Le minimum observé pour cette variable est de 2432,05 millions \$US alors que le maximum s'élève à 70690,4 millions \$US ce qui représente une étendue de 68257,9 millions \$US (élevée). Pour l'année 2001, il a eu une légère augmentation avec un revenu moyen de 32709,52 millions \$US et un écart type de 32396,27 millions \$US. L'étendue est passé de 68257,9 à 68198 millions \$US, la variable affiche un minimum de 2523 millions \$US et un maximum de 70721 millions \$US. Durant l'année 2002, le revenu moyen a augmenté pour atteindre 44028,48 millions \$US, aussi, l'écart type a augmenté environ de 4 millions \$US. Le minimum observé est de 2219,1 millions \$US alors que le maximum est de 56081 millions \$US ce qui présente une étendue de 53861,9 millions \$US. Durant l'année 2003, le revenu moyen des banques allemandes est passé de 44028,48 à 39956,28 millions \$US avec une diminution de l'écart type de 7120 millions \$US. Enfin, pour l'année 2004 le revenu moyen a diminué pour atteindre 33488,37 millions \$US avec une dispersion mesurée par l'écart type de 37472,49 millions \$US. Cette variable affiche un minimum de 1681 millions \$US et un maximum de 91171 millions \$US ce qui représente une étendue de 89490 millions \$US.

Japon

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques associées, nous remarquons que pour l'année 2000, le revenu moyen des banques japonaises est 7010,95 millions \$US avec une dispersion mesurée par l'écart type de 12030,85 millions \$US. Nous remarquons, que le minimum observé est 342 millions \$US et que le maximum s'élève à 28358,76 millions \$US, ce qui présente une étendue de 28016,76 millions \$US. Durant l'année 2001, le revenu moyen des banques japonaises a diminué de 574,41 millions \$US, aussi l'écart type a diminué de 959,98 millions \$US. Le minimum observé est de 321,18 millions \$US alors que le maximum est de 26095,52 millions \$US ce qui représente une étendue de 25774,33

millions \$US. Pour l'année 2002, il a eu une diminution avec un revenu moyen des banques japonaises de 5663,18 millions \$US et un écart type de 9110,42 millions \$US. L'étendue est passé de 25774,33 millions \$US à 21407,08 millions \$US. Tandis que pour l'année 2003, le revenu moyen des banques japonaises a augmenté pour atteindre 5717,74 millions \$US avec une diminution de la dispersion autour de la moyenne égale à 273 millions \$US. L'étendue pour 2003 est de 20871,12 millions \$US. Enfin, pour l'année 2004, le revenu moyen des banques japonaises est de 5100,18 millions \$US avec un écart type de 7455,51 millions \$US. Cette variable affiche un minimum de 417,69 millions \$US et un maximum de 18161,42 millions \$US ce qui représente une étendue de 17743,73 millions \$US qui est très élevée.

4.1.4. Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires

Tableau 4.4 Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires
PAA = Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires

Variable		Statistiques descriptives	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	Total des banques
PAA	2000	Moyenne	58,48	1,592	25,88	75,21	28,46	37,92
		Écart-type	35,31	0,49	6,01	22,26	40,12	29,01
		Min	10,8	0,8	18	39,4	8,26	0,8
		Max	95,4	2	34	93,9	100	100
	2001	Moyenne	47,58	1,398	24,93	75,03	28,52	38
		Écart-type	35,61	0,38	4,26	22,30	40,07	23,98
		Min	10,6	0,89	17,66	39,5	7,9300	0,89
		Max	84,13	1,8	28	93,9		100
	2002	Moyenne	46,26	1,748	25,48	75,06	28,53	35,4
		Écart-type	34,32	0,78	5,07	22,16	40,09	27,24
		Min	10,5	0,7	18,43	39,4	7,43	0,7
		Max	81,6	2,9	32	93,9	100	100
	2003	Moyenne	53,91	1,64	25,16	74,76	28,46	28,17
		Écart-type	40,22	0,41	4,68	22,60	40,11	36,87
		Min	10,9	0,92	19,2	38,4	7,83	0,92
		Max	98,1	1,9	31	93,9	100	100
	2004	Moyenne	54,4	1,52	26	75,22	29,30	37,28
		Écart-type	40,65	0,33	4,3	22,41	39,62	28,29
		Min	10,7	1,1	20	38,9	9,93	1,1
		Max	94,82	1,9	31	93,9	100	100

L'examen du tableau 4.4 nous donne des informations sur le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires dans les cinq pays pour les cinq années.

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques associées, nous remarquons que pour l'année 2000, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires pour l'ensemble des banques est de 37,92%. Cette première description de l'échantillon montre que la structure de la propriété des banques à travers les cinq pays est très concentrée, avec une dispersion mesurée par l'écart type de 35,58 % qui est élevée. Cette variable affiche un minimum de 0,8% et un maximum de 100% des actions détenues par les deux grands actionnaires, ce qui présente une étendue de 99,2% qui est très grande. Pour les 4 années suivantes il n'y a pas de changements importants, avec une moyenne du pourcentage

des actions détenues par les deux grands actionnaires qui est restée presque stable qui est respectivement de l'ordre de 35,49%, 35,41%, 36,79% et 37, 29%. Identique pour l'écart type sur ces quatre années avec des valeurs qui sont respectivement de l'ordre de 34,59%, 34,19%, 35,89% et 35,93%. Dans le même sens de la moyenne et l'écart type, l'étendue est restée presque stable sur les années 2001, 2002, 2003 et 2004 avec des valeurs qui sont respectivement de 99,11%, 99,3%, 99,08 et 98,9%.

Ensuite, pour l'analyse de la médiane de la variable, le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires nous permet de déterminer la valeur de la variable qui divise l'échantillon en 2. Dans notre cas, pour l'année 2000, cette valeur est de l'ordre de 25%. Ce qui signifie donc que 50% des banques de notre échantillon sont détenues par plus de 25% par les deux grands actionnaires. De même 50% des banques de notre échantillon sont détenues par moins de 25% par les deux grands actionnaires. Nous remarquons que, pour les 4 années suivantes la médiane est restée presque stable, avec une médiane de 25% pour l'année 2001, tandis qu'il y a eu une légère diminution pour l'année 2002 avec une médiane de l'ordre de 23%. Même chose pour l'année 2003 avec une médiane de 23%. Par contre, pour l'année 2004, il y a eu une légère augmentation de sa valeur pour atteindre 24%.

France

En France on obtient une structure de propriété très concentrée. En effet, à partir de la distribution des fréquences présentées pour cette variable ainsi que des statistiques qui y sont associées, nous remarquons, que pour l'année 2000, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires dans les banques françaises est de 58,48%, avec une dispersion autour de la moyenne de plus de 35% qui est très élevée. Le minimum observé pour les banques françaises est de 10,8%, alors que le maximum est de 95,4%, ce qui représente une étendue de 84,8%. Elle est également très élevée. Durant l'année 2001, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires a diminué de 18%, avec le même écart type. L'étendue a diminué pour atteindre 75,5%, avec un minimum de 10,6% et un maximum de 84,13%. L'année 2002, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires a diminué pour atteindre 46,26%, tandis que, pour

l'écart type est resté presque stable avec une valeur de 34,32%. L'étendue pour l'année 2002 est égal à 71,1%, avec un minimum de 10,5%, alors que, le maximum est de 81,6%. Pour l'année 2003, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires dans les banques françaises a augmenté pour atteindre 53,91%, même chose pour l'écart type qui a augmenté pour atteindre 40,22%. L'étendue pour 2003, est de l'ordre de 87,2%, avec un minimum observé de 10,9% alors que le maximum est de 98,1%. Nous remarquons que pour l'année 2004, l'étendue est passée de 87,2% à 84,4%, la variable affiche un minimum de 10,7% et un maximum de 94,82%. La moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires dans les banques françaises pour 2004 est 54,4% et une dispersion autour de la moyenne qui est restée presque stable avec 40,65%.

Canada

Au Canada, on obtient une structure de propriété très dispersée, à partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y associées, nous remarquons que pour l'année 2000, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires dans les banques canadiennes est 1,59% avec une dispersion mesurée par l'écart type de 0,49%. Le minimum observé est de 0,8% alors que le maximum s'élève à 1,9%. Pour l'année 2001, il y a eu une légère diminution avec une moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires qui est de 1,39% et un écart type de 0,38%. l'étendue est passé de 1,1 à 0,91. La variable affiche un minimum de 0,89% des actions détenues par les deux grands actionnaires et un maximum de 1,8%. Durant l'année 2002, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires a augmenté pour atteindre 1,74%, tandis que l'écart type a augmenté de 0,4%. Le minimum observé pour cette variable est de 0,7 % alors que le maximum est devenu 2,9% ce qui représente une étendue de 2,2. Pour l'année 2003, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires dans les banques françaises a diminué pour atteindre 1,64%, même chose pour l'écart type qui a diminué pour atteindre 0,41%. L'étendue pour 2003 est de l'ordre de 0,98% avec un minimum observé de 0,92% alors que le maximum est de 1,9%. Enfin, nous remarquons, que pour l'année 2004, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les

deux grands actionnaires est de 1,52 % avec un écart type de 0,33%. La variable affiche un minimum de 1,1% et un maximum de 1,9%.

USA

Aux États Unis, on obtient une structure de propriété concentrée. À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées, nous remarquons que pour l'année 2000, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires dans les banques américaines est de 25,88% avec une dispersion mesurée par l'écart type de 6,01%. Cette variable affiche un minimum de 18% et un maximum de 34% ce qui représente une étendue de 16 qui est élevée. Pour l'année 2001, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires dans les banques américaines est restée presque stable avec une dispersion de 4,26% autour de la moyenne. Le minimum observé pour les banques américaines est de 17,66% alors que le maximum s'élève à 28% ce qui représente une étendue de 7,34%. Concernant les années 2002 et 2003, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires est autour de 25%, ainsi, l'écart type est autour de 4,8%. Nous remarquons que l'étendue est restée stable au 11,7%. Enfin, pour l'année 2004, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires a augmenté pour atteindre 26%, avec une dispersion autour de la moyenne de 4,3%. Cette variable affiche un minimum de 20% et un maximum de 31% des actions détenues par les deux grands actionnaires, ce qui représente une étendue de 11 qui est moyenne.

Allemagne

De même, en Allemagne nous obtenons une structure de propriété très concentrée. En effet, à partir de la distribution des fréquences présentées pour cette variable ainsi que des statistiques qui y sont associées, nous remarquons, que pour l'année 2000, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires dans les banques allemandes est de 75,21%, avec une dispersion autour de la moyenne de plus de 22% qui est élevée. Le minimum observé pour les banques allemandes pour les cinq années est autour de

39%, alors que le maximum pour les cinq années est autour de 93% ce qui représente une étendue de 54%. Elle est également très élevée. Durant les années 2001, 2002, 2003 et 2004, les moyennes du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires sont restées autour de 75%, même chose, pour les écarts type qui sont restés autour de 22%.

Japon

À partir de la distribution des fréquences présentées pour cette variable ainsi que des statistiques qui y sont associées, nous remarquons que, pour l'année 2000, la moyenne du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires dans les banques japonaises est 28,46%, avec une dispersion autour de la moyenne de plus de 40% qui est très élevée. Le minimum observé pour les banques japonaises est de 0,8%, alors que le maximum est de 100% ce qui représente une étendue de 99,2%. Elle est également très élevée. Pour les années 2001, 2002, 2003 et 2004 nous remarquons que les moyennes du pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires sont restées autour de 28%. Il en est de même pour les écarts type qui sont restés autour de 40%.

4.1.5. Rendement sur les actifs économiques

Tableau 4-5 Rendement sur les actifs économiques

ROA = Rendement sur les actifs économiques en pourcentage

Variable		Statistiques descriptives	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	Total des banques
ROA	2000	Moyenne	0,90	0,68	1,23	0,25	3,48	1,31
		Écart-type	0,27	0,16	0,08	0,17	7,46	3,26
		Min	0,63	0,46	1,09	0,12	-0,11	-0,11
		Max	1,29	0,84	1,32	0,53	16,84	16,84
	2001	Moyenne	0,88	0,68	1,28	0,088	4,24	1,43
		Écart-type	0,14	0,15	0,13	0,05	9,25	4,06
		Min	0,83	0,52	1,08	0,02	-0,27	-0,27
		Max	1,12	0,86	1,42	0,13	20,8	20,8
	2002	Moyenne	0,62	0,40	1,29	0,046	5,41	1,55
		Écart-type	0,22	0,27	0,15	0,13	11,88	5,25
		Min	0,3	-0,01	1,05	-0,12	-0,15	-0,15
		Max	0,9	0,69	1,47	0,19	26,67	26,67
	2003	Moyenne	0,714	0,696	1,19	-0,106	7,10	1,91
		Écart-type	0,27	0,21	0,11	0,40	15,32	6,8
		Min	0,35	0,42	0,99	-0,58	0,05	-0,58
		Max	1,04	0,95	1,27	0,21	34,51	34,51
	2004	Moyenne	0,97	0,80	1,37	0,05	7,096	2,05
		Écart-type	0,39	0,30	0,26	0,28	15,12	6,7
		Min	0,35	0,3	1,03	-0,43	0,08	-0,43
		Max	1,36	1,11	1,78	0,29	34,15	34,15

Le tableau 4-5 présente le rendement sur les actifs économiques en pourcentage (ROA en %) pour les cinq pays dans les cinq dernières années. L'analyse de la fréquence nous permet, dans un premier temps, de s'assurer que toutes les valeurs de la variable ont été dûment remplies, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune erreur lors de l'enregistrement des données (Missing = 0). En fait, au cours de ces 5 années, nous remarquons que le ROA moyen des banques n'a pas dépassé le seuil de 3%.

En effet, pour l'année 2000, le ROA moyen pour l'ensemble des banques est de 1,31 %. Cette première description de l'échantillon montre qu'en moyenne ces banques ont une mauvaise performance financière, avec une dispersion mesurée par l'écart type de 3,26 %, qui est moyenne. Cette variable affiche un minimum de -0,11% et un maximum de 16,84%,

ce qui présente une étendue de 16,95% qui est grande. Durant les années 2001, 2002, 2003 et 2004, nous remarquons, en moyenne une amélioration de la performance financière croissante des banques : 1,43 ; 1,55; 1,91 et 2,05. Même chose pour les écart type avec des valeurs qui sont de 4,06; 5,25; 6,7 et 6,8.

France

À partir de la distribution des fréquences présentées pour cette variable ainsi que des statistiques qui y sont associées, nous remarquons, que pour l'année 2000, le ROA moyen des banques françaises est de 0,9%, avec une dispersion autour de la moyenne de 0,27% qui est basse. Durant l'année 2001, le ROA moyen dans les banques françaises a diminué de 2 % pour atteindre 0,88%. Même chose pour l'écart type qui est devenu 0,14%. Pour l'année 2002, le ROA moyen a diminué pour atteindre 0,62%, tandis que, l'écart type a augmenté pour atteindre une valeur de 0,22%. Par contre, pour l'année 2003, le ROA moyen des banques françaises a augmenté pour atteindre 0,71% avec une dispersion autour de la moyenne de 0,27%. Nous remarquons que, pour l'année 2004, le ROA moyen dans les banques françaises est de 0,97% et une dispersion autour de la moyenne qui est 0,39 %.

Canada

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées, on remarque que, pour les années 2000 et 2001, le ROA moyen dans les banques canadiennes est de 0,68% avec une dispersion mesurée par l'écart type de 0,16%. Pour l'année 2002, nous remarquons une diminution avec un ROA moyen des banques canadiennes de 0,4%, par contre l'écart type a augmenté pour atteindre 0,27 %. Tandis que pour l'année 2003, le ROA moyen des banques canadiennes a augmenté pour atteindre 0,69% avec une diminution de la dispersion autour de la moyenne d'environ de 0,21%. Enfin, pour l'année 2004, le ROA moyen des banques canadiennes est de 0,8% avec un écart type de 0,3%.

USA

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées nous remarquons, que pour l'année 2000, le ROA moyen dans les banques américaines est de 1,23% avec une dispersion mesurée par l'écart type de 0,08%. Pour l'année 2001, le ROA moyen dans les banques américaines a augmenté pour atteindre 1,28% avec une dispersion de 0,13% autour de la moyenne. Ensuite pour l'année 2002, nous remarquons que le ROA moyen est resté presque le même avec un ROA moyen de 1,29% et un écart type de 0,15%. Par contre pour l'année 2003, le ROA moyen des banques américaines a diminué pour atteindre 1,19% et avec une dispersion autour de la moyenne d'environ de 0,11%. Enfin pour l'année 2004, le ROA moyen des banques américaines est de 1,37% avec un écart type de 0,26%.

Allemagne

À partir de la distribution des fréquences présentées pour cette variable ainsi que les statistiques qui y sont associées, nous remarquons que pour l'année 2000, le ROA moyen dans les banques allemandes est de 0,25%, avec une dispersion autour de la moyenne de 0,17%, qui est basse. Durant l'année 2001, le ROA moyen dans les banques allemandes a diminué de 65 % pour atteindre 0,088%. De même pour l'écart type qui est devenu 0,05%.

De même pour l'année 2002, avec un ROA moyen de 0,046%, par contre, l'écart type a augmenté pour atteindre 0,13%. Pour l'année 2003, le ROA moyen dans les banques allemandes a diminué pour atteindre -0,106%, par contre pour l'écart type a augmenté pour atteindre 0,4%. Nous remarquons, que pour l'année 2004, le ROA moyen dans les banques allemandes est de 0,05% avec une dispersion autour de la moyenne de 0,28%.

Japon

Au Japon, nous obtenons, en moyenne, un ROA élevé sur les cinq années. En effet, à partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées nous remarquons, que pour l'année 2000, le ROA moyen dans les banques japonaises est de 3,48% avec une dispersion mesurée par l'écart type de 7,46% qui est élevée. Pour l'année 2001, le

ROA moyen dans les banques japonaises a augmenté pour atteindre 4,24% avec une dispersion de 9,25% autour de la moyenne. Pour l'année 2002, le ROA moyen a augmenté pour atteindre 5,41%, même chose pour l'écart type qui est devenu 11,88%. Au cours de l'année 2003, le ROA moyen des banques japonaises a augmenté pour atteindre 7,1% avec une augmentation de la dispersion autour de la moyenne de 15,32%. Nous remarquons que pour l'année 2004, le ROA moyen est resté stable avec 7,09%, ainsi que l'écart type avec une valeur de 51,12%.

4.1.6. Rendement sur les fonds propres

Tableau 4-6 Rendement sur les fonds propres
ROE = Rendement sur les fonds propres en pourcentage

Variable		Statistiques descriptives	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	Total des banques
ROE	2000	Moyenne	17,14	16,83	14,77	7,82	3,13	11,94
		Écart-type	4,18	2,09	3,51	3,32	4,429	6,54
		Min	13,4	14,19	10,87	4,4	-3,15	-3,15
		Max	22,4	19,36	19,81	11,53	7,57	22,4
	2001	Moyenne	15,94	15,57	15,45	3,11	5,97	11,21
		Écart-type	1,57	1,56	2,91	2,34	9,48	7,06
		Min	13,9	13,77	10,44	0,42	-4,4	-4,4
		Max	18,2	17,15	17,64	6,38	21,03	21,03
	2002	Moyenne	12,01	11,02	16,59	0,76	2,33	8,54
		Écart-type	2,1	4,49	1,96	5,05	4,50	7,08
		Min	9,4	4,72	14,1	-6,03	-4,8	-6,03
		Max	14,2	15,96	18,38	5,21	6,95	18,5
	2003	Moyenne	14,76	15,82	16,35	-6,56	4,79	9,03
		Écart-type	2,25	2,19	4,36	16,37	2,11	11,5
		Min	12,5	12,03	11,62	-25,02	1,66	-25,02
		Max	18,2	17,62	22,53	5,93	7,12	22,53
	2004	Moyenne	15,3	15,80	14,06	0,85	5,80	10,36
		Écart-type	2,54	6,47	3,31	10,77	2,42	8,21
		Min	12,6	4,63	9,72	-17,85	1,57	-17,85
		Max	18,9	20,3	18,78	9,54	7,55	20,3

La lecture du tableau 4-6 nous donne des informations sur le rendement sur les fonds propres en pourcentage (ROE en %) pour les cinq pays dans les cinq dernières années.

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées, on remarque, que pour l'année 2000, la moyenne du ROE pour l'ensemble des banques est de 11,94 %. Cette première description de l'échantillon montre que la moyenne des bénéfices nets après les frais financiers pour ces banques à travers les cinq pays est élevée, avec une dispersion mesurée par l'écart type de 6,54 % qui est élevée. Cette variable affiche un minimum de -3,15% et un maximum de 22,4%, ce qui représente une étendue de 25,55% qui est très grand.

Pour l'année 2001, la moyenne du ROE est de 11,21% avec un écart type de 7,06%. Cette variable affiche la même étendue pour l'année 2000. Ensuite pour l'année 2002, il a eu une diminution de 2,67 % de la moyenne du ROE tandis que l'écart type et l'étendue sont restés les mêmes. Pour l'année 2003, il n'a pas eu de changement pour la moyenne. Par contre, l'écart type est passé de 7,08% à 11,5%. Enfin, pour l'année 2004 la moyenne du ROE pour l'ensemble des banques est devenue 10,36% avec une diminution de l'écart type de 3,3%.

France

À partir de la distribution des fréquences présentées pour cette variable ainsi que des statistiques qui y sont associées, nous remarquons que pour l'année 2000, la moyenne du ROE dans les banques françaises est de 17,4%, avec une dispersion autour de la moyenne de plus de 4% qui est moyenne. Durant l'année 2001, la moyenne du ROE dans les banques françaises a diminué de 7 % pour atteindre 15,94%, même chose pour l'écart type qui est devenu 1,57%. Pour l'année 2002, la moyenne du ROE a diminué pour atteindre 12,01%, tandis que l'écart type a augmenté pour atteindre une valeur de 2,01%. Pour l'année 2003, la moyenne du ROE dans les banques françaises a augmenté pour atteindre 14,76%, même chose pour l'écart type qui a augmenté pour atteindre 2,25%. Nous remarquons que pour l'année 2004, la moyenne du ROE dans les banques françaises est de 15,3% et une dispersion autour de la moyenne qui est restée presque stable à 2,54%.

Canada

À partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées, on remarque que, pour l'année 2000, la moyenne du ROE dans les banques canadiennes est de 16,83% avec une dispersion mesurée par l'écart type de 2,09%. Durant l'année 2001, la moyenne du ROE dans les banques canadiennes a diminué de 7% pour atteindre 15,57%, aussi l'écart type a diminué de 25% pour atteindre 1,56%. Pour l'année 2002, nous remarquons une diminution du ROE moyen des banques canadiennes de 11,2%, par contre, l'écart type a augmenté pour atteindre 4,49%. Tandis que pour l'année 2003, le ROE moyen des banques canadiennes a augmenté pour atteindre 15,82% avec une diminution de la dispersion autour de la moyenne de 2,19%. Enfin, pour l'année 2004, le ROE moyen des banques canadiennes est de 15,80% avec un écart type de 6,47%.

USA

Aux États Unis, on obtient en moyenne un ROE élevé. En effet, à partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées nous remarquons, que pour l'année 2000, le ROE moyen dans les banques américaines est de 14,77% avec une dispersion mesurée par l'écart type de 3,51%. Pour l'année 2001, le ROE moyen dans les banques américaines a augmenté pour atteindre 15,45% avec une dispersion de 2,91% autour de la moyenne. Concernant les années 2002 et 2003, le ROE moyen est autour de 16,5%, ainsi, l'écart type pour 2002 est de 1,96% tandis que pour 2003, l'écart type est de 4,36%. Enfin, pour l'année 2004, le ROE moyen est 14,06%, avec une dispersion autour de la moyenne de 3,31%.

Allemagne

À partir de la distribution des fréquences présentées pour cette variable ainsi que des statistiques qui y sont associées, nous remarquons que, pour l'année 2000, la moyenne du ROE dans les banques allemandes est de 7,82%, avec une dispersion autour de la moyenne de plus de 3% qui est moyenne. Durant l'année 2001, la moyenne du ROE dans les banques allemandes a diminué de 60 % pour atteindre 3,11%, même chose pour l'écart type qui est devenu 2,34%. Pour l'année 2002, la moyenne du ROE a diminué pour atteindre 0,76%,

tandis que l'écart type a augmenté pour atteindre une valeur de 5,05%. Pour l'année 2003, la moyenne du ROE dans les banques allemandes a diminué pour atteindre -6,56%, par contre, l'écart type a augmenté pour atteindre 16,37%. Nous remarquons que pour l'année 2004, la moyenne du ROE dans les banques allemandes est de 0,85% et une dispersion autour de la moyenne qui est de 10,77 %.

Japon

Au Japon, nous avons obtenu un revenu moyen. En effet, à partir de la distribution des fréquences et des statistiques qui y sont associées, nous remarquons que, pour l'année 2000, le ROE moyen dans les banques japonaises est 3,13% avec une dispersion mesurée par l'écart type de 4,42%. Pour l'année 2001, le ROE moyen dans les banques japonaises a augmenté pour atteindre 5,97% avec une dispersion de 9,48% autour de la moyenne.

Pour l'année 2002, nous observons une diminution du ROE moyen, avec un ROE moyen des banques japonaises de 2,33%, même chose pour l'écart type qui a diminué pour atteindre 4,5%. Tandis que pour l'année 2003, le ROE moyen des banques japonaises a augmenté pour atteindre 4,97% avec une diminution de la dispersion autour de la moyenne autour de 2,11%. Enfin, pour l'année 2004, le ROE moyen des banques japonaises est de 5,80% avec un écart type de 2,42%.

4.2. Les statistiques de comparaison

Pour réaliser une comparaison entre les variables de la gouvernance du secteur bancaire dans les cinq pays, nous allons utiliser l'analyse de la variance, comme suggère par Tomassone (1988) : « Quand on souhaite comparer plusieurs populations à l'aide d'une seule variable, on utilise généralement la technique statistique de l'analyse de la variance. Mais, l'analyse de la variance, ne permet d'étudier qu'une seule variable à la fois qui est constituée de plusieurs catégories ». Dans notre cas, nous souhaitons comparer chaque variable de gouvernance sur l'ensemble des pays.

4.2.1. Composition du conseil d'administration

Tableau 4-8 Composition du conseil d'administration : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis.

NMA = le nombre moyen des administrateurs des banques pour chaque pays.

Variable	Années	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	TESTS DE DIFFÉRENCES Statistique F
NMA	2000	16,8	17,6	15	20,8	11,6	3,934*
	2001	17	18,2	15,2	21,2	11,8	4,437*
	2002	17,6	17,8	14,4	20,6	11,2	6,467*
	2003	16	16,4	15	21,6	10,8	3,565*
	2004	16,4	14,4	13,8	20	11,4	6,238*

* = significatif au seuil de 5%

Le tableau 4.8 démontre, que le nombre des administrateurs du conseil d'administration des banques n'est pas le même dans les cinq pays pour l'année 2000. Même chose pour les années 2001, 2002, 2003 et 2004. Les résultats du test statistique de Fisher qui varie entre 3.56 et 6.46 sont significatifs au seuil de 5%. Cela nous permet de constater que le nombre d'administrateurs dans le conseil d'administration a un impact sur la gouvernance dans le secteur bancaire. Donc, l'hypothèse H1 est vérifiée. Ce que nous permet de conclure que la variable « le nombre des administrateurs dans le conseil d'administration » est utile pour l'analyse de la gouvernance dans le secteur bancaire, dû au fait qu'elle nous permet de différencier les banques qui proviennent des cinq pays.

4.2.2. Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration

Tableau 4-9 Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis.

MPAE = La moyenne du pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration

Variable	Années	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	TESTS DE DIFFÉRENCES Statistique F
MPAE	2000	74,2	86,2	76,6	64	65	3,931*
	2001	72,4	82,8	79,2	63,6	64,2	2,39
	2002	71,4	85,4	79	64,6	65,6	2,586
	2003	74,2	86,8	88,4	62	64,6	5,77
	2004	76,4	85,2	85,8	79,2	75,2	1,145

* = significatif au seuil de 5%

Le tableau 4.9 illustre que le pourcentage des administrateurs externes dans les conseils d'administrations des banques qui appartiennent à notre échantillon n'est pas le même pour l'année 2000. Cependant, pour les années 2001, 2002, 2003 et 2004 le pourcentage des administrateurs externes est le même dans les cinq pays.

Les résultats du test statistique de Fisher sont situés entre 1.14 et 3.14, donc l'hypothèse H2 qui stipule que, le pourcentage des administrateurs externes est distinct dans les cinq pays n'est pas vérifiée pour les années 2001, 2002, 2003 et 2004. À l'exception de l'année 2000, où la variable « pourcentage des administrateurs externes dans les conseils d'administrations montre une différence entre les banques qui proviennent des cinq pays.

4.2.3. Le revenu des banques

Tableau4-10 Total des revenus en M\$US pour les cinq pays : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis.

RM = Le revenu moyen des banques en M\$US

Variable	Années	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	TESTS DE DIFFÉRENCE S Statistique F
RM	2000	11399,2	10102	121300	30873,86	7010,95	1,565
	2001	12451,4	10350	28119,4	32709,52	6436,54	1,695
	2002	11485,37	8346,2	29231	44022,48	16809,1	2,41
	2003	13885,82	7942,6	32273	39956,28	5717,74	3,158*
	2004	11977,34	7594,6	38735,6	33488,37	5100,18	2,084

* = significatif au seuil de 5%

L'examen du tableau 4-10 montre que le total des revenus en M\$US pour les banques est le même pour l'année 2000. Même chose pour les années 2001, 2002 et 2004. Par contre pour l'année 2003 le total des revenus en M\$US pour les banques n'est pas le même. Donc, seulement pour l'année 2003, la variable « le revenu des banques en millions \$US » nous permet de différencier les banques qui proviennent des cinq pays.

4.2.4. Rendement sur les actifs économiques

Tableau 4-11 Rendement sur les actifs économiques en pourcentage (ROA en %) : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis.

ROAM = Le rendement moyen sur les actifs économiques en pourcentage

Variable	Années	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	TESTS DE DIFFÉRENCES S Statistique F
ROAM	2000	0,9	0,68	1,23	0,25	3,48	0,716
	2001	0,88	0,68	1,28	0,088	4,24	0,771
	2002	0,62	0,4	1,29	0,046	5,41	0,86
	2003	0,714	0,696	1,19	-0,0106	7,10	0,916
	2004	0,97	0,8	1,374	0,05	7,096	0,89

* = significatif au seuil de 5%

Le tableau 4-11 montre que le rendement sur les actifs économiques en pourcentage est le même pour les banques pour l'année 2000. Même chose pour les années 2001, 2002, 2003 et 2004. En effet, la variable « le rendement sur les actifs économiques en pourcentage » ne nous permet pas de différencier les banques qui proviennent des cinq pays pour les cinq années.

4.2.5. Rendement sur les fonds propres

Tableau4-12 Rendement sur les fonds propres en pourcentage (ROE en %) : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis.

ROEM =Le rendement moyen sur les fonds propres en pourcentage

Variable	Années	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	TESTS DE DIFFÉRENCES Statistique F
ROEM	2000	17,14	16,83	14,77	7,82	3,13	14,786*
	2001	15,94	15,57	15,45	3,11	5,97	8,748*
	2002	12,01	11,02	16,59	0,76	2,33	15,387*
	2003	14,76	15,82	16,35	-6,56	4,79	8,162*
	2004	15,3	15,80	14,06	0,85	5,80	6,168*

* = significatif au seuil de 5%

Le tableau 4-12 indique que le rendement sur les fonds propres en pourcentage n'est pas le même pour l'année 2000, pour les banques des cinq pays. Même chose pour les années 2001, 2002, 2003 et 2004. Donc, la variable « rendement sur les fonds propres en pourcentage » nous permet de différencier les banques qui proviennent des cinq pays pour les cinq dernières années.

4.2.6. Le pourcentage des actions qui sont détenues par les deux grands actionnaires

Tableau 4-13 Le pourcentage des actions qui sont détenues par les deux grands actionnaires : Test de différence de moyennes entre la France, le Canada, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis.

MPAA = La moyenne du pourcentage d'actions détenu par les deux grands actionnaires

Variable	Années	France	Canada	USA	Allemagne	Japon	TESTS DE DIFFÉRENCES Statistique F
MPA	2000	58,48	1,592	25,88	75,21	28,46	6,210*
	2001	47,58	1,398	24,93	75,03	28,52	5,591
	2002	46,26	1,748	25,48	75,06	28,53	5,618
	2003	53,91	1,64	25,16	74,76	28,46	5,278*
	2004	54,4	1,52	26	75,22	29,30	5,347

* = significatif au seuil de 5%

Le tableau 4-13 indique que la concentration de la propriété des deux grands actionnaires pour l'ensemble des banques n'est pas la même pour l'année 2000. Même chose pour l'année 2003, tandis que pour les années 2001, 2002 et 2004 la concentration de la propriété pour les deux grands actionnaires est la même. Donc, seulement pour l'année 2003, la variable « pourcentage des actions qui sont détenues par les deux grands actionnaires » nous permet de différencier les banques qui proviennent des cinq pays pour les cinq dernières années. Pour conclure l'hypothèse H3 qui énonce que la structure de la propriété est différente dans les cinq pays est vérifiée pour les années 2000 et 2003.

4.3. Les statistiques de regroupement

Selon Tomassone (1988), lorsqu'on dispose de plusieurs variables lors d'observation, la technique statistique la plus appropriée est celle de l'analyse en composantes principales (ACP). Néanmoins, cette analyse ne tient pas compte du regroupement des observations en fonction des nationalités des banques. Par exemple, nous pouvons, certes, retrouver l'ensemble des banques appartenant aux cinq pays d'origine sur les graphiques de l'ACP,

mais il n'est pas possible d'identifier ces dernières en fonction de leurs pays d'origine. Cette dispersion est expliquée par le fait que les différentes banques sont placées en fonction de leurs corrélations par rapport aux variables qui expliquent les deux composantes principales.

4.3.1. Le regroupement des variables de la gouvernance dans le secteur bancaire

Nous récapitulons avec le tableau suivant :

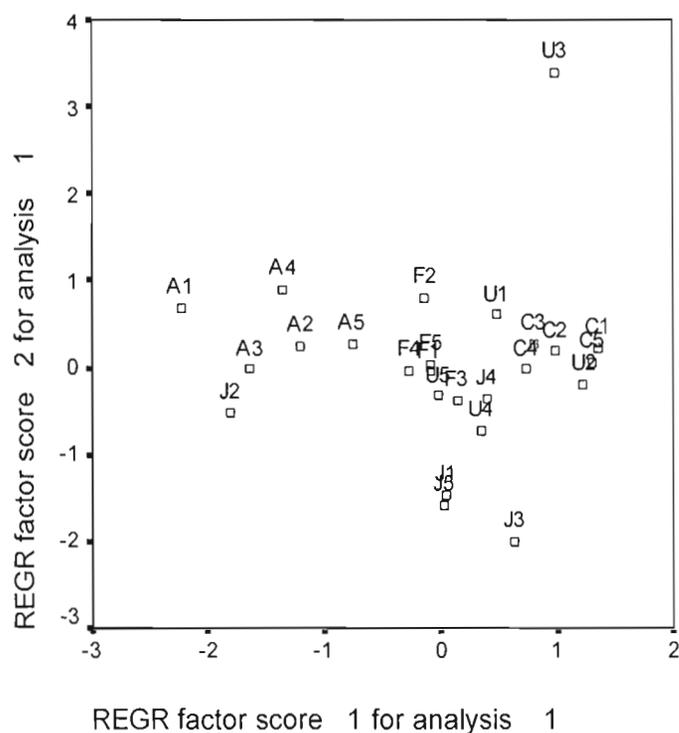
Tableau 4-14 1 Le regroupement des variables de la gouvernance dans le secteur bancaire

Composantes et variables	Coefficients	Total des composantes
Composante I 1. ROE en pourcentage 2. Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires 3. Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration	0,858 -0,737 0,716	26,484
Composante II 1. Total des revenus en M\$US 2. Conseil d'administration	0,804 0,796	23,209
Composante III 1. Total des actifs en M\$US 2. ROA en pourcentage	0,827 -0,615	17,418
Total		67,111

Le tableau 4-15 illustre que l'analyse en composantes principales a dégagé trois facteurs. La première composante principale oppose les variables (le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration, ROE en pourcentage) à la variable (le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires). La deuxième composante principale regroupe les variables (total des revenus en M\$US et Conseil d'administration). Enfin, la troisième composante principale oppose la variable (total des actifs en M\$US) à la variable (ROA en pourcentage). On peut penser que c'est une composante marginale pour la gouvernance dans le secteur bancaire.

4.3.2. Le regroupement des banques

Tableau 4-15 La carte perceptuelle des banques



La lecture de la carte perceptuelle des banques montre que l'ensemble des banques est regroupé sur les deux axes. En tenant compte de ce regroupement qui est assez visible, nous constatons que les banques canadiennes et quatre banques américaines appartiennent au même groupe, et sont corrélées positivement avec le premier axe qui oppose les variables suivantes (Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration, ROE en pourcentage) à la variable (Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires). Ainsi, nous pouvons conclure que les variables (Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration, ROE en pourcentage) sont les plus importantes pour mieux expliquer la gouvernance dans le secteur bancaire dans ces deux pays. Cependant, en conservant le même axe mais au sens opposé, nous remarquons qu'il y a

un regroupement des banques allemandes avec une banque japonaise (J2). En effet, la variable (Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires) est la plus importante pour mieux expliquer la gouvernance dans le secteur bancaire en Allemagne. D'autre part, le positionnement des banques sur le deuxième axe, nous permet de tirer les conclusions suivantes : l'ensemble des banques françaises ainsi que la banque américaine (U4) sont positivement corrélées avec la deuxième composante principale qui explique les deux variables (Total des revenus en M\$US, Conseil d'administration). À ce point, nous remarquons que ces deux dernières variables sont les plus importantes pour mieux expliquer la gouvernance dans le secteur bancaire en France. Contrairement, nous trouvons les quatre banques japonaises sont corrélées négativement avec la deuxième composante principale.

4.4. La pondération des variables de gouvernance dans le secteur bancaire

Après avoir comparé nos variables prises une par une sur l'ensemble de l'échantillon, nous regroupons, dans une deuxième étape, les banques en fonction des variables de la gouvernance. Nous entamons la dernière partie de notre analyse des résultats qui consiste à chercher une pondération pour chaque variable de la gouvernance sur les cinq pays. À ce point, Tomassone (1988) indique le rôle de l'analyse discriminante « Il serait intéressant de pouvoir regrouper ces deux techniques. C'est ce que va nous permettre de faire l'analyse discriminante. Généralement, l'analyse de variance est surtout utilisée dans une optique inférentielle; l'analyse en composantes principales dans un but descriptif. L'analyse discriminante, qui participe les deux, va revêtir ces deux aspects ».

L'analyse discriminante possède un double objectif; le premier consiste à séparer au mieux l'ensemble des cinq groupes à l'aide des sept variables. On dit que l'analyse discriminante permet d'effectuer la discrimination de groupes, qui sont définis a priori. Le deuxième objectif, consiste à associer une pondération pour chacune des variables

Tableau 4-16 La pondération des variables de la gouvernance dans le secteur bancaire
 X1= nombre d'administrateurs dans le conseil d'administration ; X2 = Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration; X3= ROE en pourcentage; X4 = ROA en pourcentage; X5= Total des actifs en M\$US ; X6= Total des revenus en M\$US; X7= Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires.

	L'ensemble des banques				
	France	Canada	USA	Allemagne	Japon
Conseil d'administration	1,762	1,791	0,321	3,438	1,302
Le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration	1,077	1,251	1,264	0,795	0,953
ROE en pourcentage	1,425	1,274	1,846	-0,217	0,280
ROA en pourcentage	-0,367	-0,380	-0,348	-0,119	0,098
Total des actifs en M\$US	1,443E-05	1,334E-05	1,773E-05	9,903E-06	9,542E-06
Total des revenus en M\$US	-7,915E-05	-8,852E-05	-8,238E-06	,000	-7,435E-05
Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires	,060	-0,027	0,023	0,052	0,004
(Constant)	-71,155	-80,433	-73,867	-65,507	-42,501

Fisher's linear discriminant functions

L'examen du tableau 4-17 montre que les deux variables (Total des actifs en M\$US et Total des revenus en M\$US) ont des pondérations faibles (Presque égale à 0). Pour cela nous pouvons les éliminer de l'équation finale. Nous obtenons une fonction pour chaque pays.

$$\text{France } F1(X) = 1,762X1 + 1,077X2 + 1,425X3 - 0,367 X4 + 0,06X7 - 71,155$$

$$\text{Canada } F2(X) = 1,791X1 + 1,251X2 + 1,274X3 - 0,380 X4 - 0,027X7 - 80,433$$

$$\text{USA } F3(X) = 0,321X1 + 1,264X2 + 1,846X3 - 0,348 X4 - 0,023X7 - 73,867$$

$$\text{Allemagne } F4(X) = 3,438X1 + 0,795X2 - 0,217X3 - 0,119 X4 + 0,052X7 - 65,507$$

$$\text{Japon } F5(X) = 1,302X1 + 0,953X2 + 0,280X3 + 0,098 X4 + 0,004X7 - 42,501$$

Nous remarquons que la variable « nombre d'administrateurs dans le conseil d'administration » pour la France, le Canada, l'Allemagne et le Japon, possède la pondération la plus importante, tandis que pour l'USA c'est la variable ROE en pourcentage qui a la pondération la plus élevée, suivie par la variable « le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration ». Donc, l'hypothèse 4 qui est intitulée : le poids de la variable (le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration) est plus élevé que celui des autres variables pour expliquer la gouvernance dans le secteur bancaire n'est pas vérifiée.

Après avoir terminé l'analyse des résultats, nous pouvons retenir que le nombre d'administrateurs dans le conseil d'administration a un impact sur la gouvernance dans le secteur bancaire. Donc, l'hypothèse H1 est vérifiée. Ce qui nous permet de conclure que la variable « le nombre des administrateurs dans le conseil d'administration » est utile pour l'analyse de la gouvernance dans le secteur bancaire, dû au fait qu'elle nous permet de différencier les banques qui proviennent des cinq pays.

Ensuite, l'hypothèse H2 qui stipule que, le pourcentage des administrateurs externes est distinct dans les cinq pays n'est pas vérifiée pour les années 2001, 2002, 2003 et 2004. À l'exception de l'année 2000, où la variable « pourcentage des administrateurs externes dans les conseils d'administrations » montre une différence entre les banques qui proviennent des cinq pays.

Pour conclure l'hypothèse H3 qui stipule que la structure de la propriété est différente dans les cinq pays est vérifiée pour les années 2000 et 2003.

CONCLUSION

Ce mémoire a permis d'étudier les pratiques de gouvernance dans le secteur bancaire dans cinq pays que sont le Canada, la France, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis. Le choix de ces pays repose sur le fait qu'il s'agit de pays développés, notamment en ce qui concerne le secteur bancaire.

Nous avons comme principaux objectifs de recherche, en premier lieu, d'identifier les facteurs et les variables essentiels pour la gouvernance dans le secteur bancaire à savoir : le conseil d'administration, le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration, ROE en pourcentage, ROA en pourcentage, le total des revenus en M\$US, le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires. En second lieu, de connaître la pondération de chaque variable pour chaque pays, afin de pouvoir donner un score pour les banques de chaque pays en matière de gouvernance.

Répondre à ces objectifs, nous permet de développer une référence pour des bonnes pratiques de gouvernance dans le secteur bancaire. L'étude représentait donc un apport bénéfique pour les acteurs économiques que sont les banques, les actionnaires et même les instances gouvernementales qui ont besoin d'informations pertinentes pour prendre leurs décisions d'investissement ou pour faire des prévisions économiques.

Nous cherchions, en résumé, à donner une vue d'ensemble des pratiques de gouvernance dans le secteur bancaire à travers cinq pays qui sont le Canada, la France, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis.

Pour résoudre la problématique observée et atteindre les objectifs fixés, nous avons analysé les résultats avec des techniques d'analyses statistiques. Les données recueillies nous permettent d'apporter des réponses à notre recherche sur la gouvernance dans le secteur bancaire.

Pour ce faire, nous avons commencé par construire une base de données à partir d'un échantillon qui est constitué des banques qui proviennent des 5 pays, en consultant les rapports annuels ou bien les sites web des banques en question pour les 5 années (2000,2001, 2002,2003 et 2004).

Nous avons utilisé l'analyse de la variance, pour faire une comparaison entre les banques pour chaque variable de gouvernance prise une par une. Ensuite, nous avons essayé de comparer les banques en essayant de mettre l'ensemble des variables, à travers l'utilisation de l'analyse en composantes principales (ACP).

Finalement, nous avons utilisé l'analyse discriminante pour mesurer plus précisément la pondération de chaque variable de la gouvernance dans le secteur bancaire pour chaque pays. Il faut mentionner que ces analyses statistiques avaient pour point de départ, des hypothèses de recherche dont nous voulions tester la véracité. Ces hypothèses répondaient aux objectifs de recherche que nous voulions atteindre.

Les conclusions que nous avons tirées des différentes analyses statistiques de données se sont avérées très pertinentes. Ces conclusions sont en réalité des infirmations ou des confirmations des hypothèses que nous avons formulées.

Nous avons analysé au départ les variables de gouvernance dans le secteur bancaire. À ce point, l'hypothèse H1 qui est intitulé la composition du conseil d'administration des banques françaises est différente à celle des banques canadiennes, américaines, japonaises et allemandes est vérifiée sur les cinq années de 2000-2004, ce qui nous permet de conclure que la variable «le nombre des administrateurs dans le conseil d'administration » est utile pour l'analyse de la gouvernance dans le secteur bancaire. Elle nous permet de différencier les banques selon leurs pays de provenance.

L'hypothèse H2 qui stipule que, le pourcentage des administrateurs externes est distinct dans les cinq pays n'est pas vérifiée pour les années 2001, 2002, 2003 et 2004. À l'exception de l'année 2000, où la variable « pourcentage des administrateurs externes dans les conseils

d'administration montre une différence entre les banques qui proviennent des cinq pays. Ensuite, l'hypothèse H3 qui s'énonce comme suit : la structure de la propriété est différente dans les cinq pays est vérifiée juste pour les années 2000 et 2003.

Nous avons finalement déterminé les pondérations des variables de la gouvernance dans le secteur bancaire. Nous avons trouvé qu'en France, au Canada, en Allemagne et au Japon, la variable conseil d'administration possède la pondération la plus importante, tandis que pour l'USA c'est la variable ROE en pourcentage qui a la pondération la plus élevée, suivie par la variable intitulée le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration.

Donc, l'hypothèse 4 qui est intitulée le poids de la variable (le pourcentage des administrateurs externes dans le conseil d'administration) est plus élevé que celui des autres variables pour expliquer la gouvernance dans le secteur bancaire. Elle n'est pas vérifiée.

Néanmoins, bien qu'elle soit originale dans ses ambitions, cette étude comporte quelques limites dont la plus ressentie est celle ayant trait à la validité de nos résultats uniquement pour des données canadiennes, françaises, allemandes, japonaises et américaines et pour une période de 5 ans qui s'étale de 2000 au 2004.

Nous pensons qu'il demeure toujours intéressant de vérifier la portée de ces résultats pour une plus longue période en vue de mieux expliquer la gouvernance dans le secteur bancaire sur plusieurs années. Il serait également intéressant de transposer cette étude à d'autres pays pour voir si les variables de gouvernance dans le secteur bancaire sont similaires ou non ainsi que les pondérations de ces variables.

Cette étude ouvre la voie vers plusieurs recherches intéressantes. En effet, si la méthodologie quantitative occulte toute information sur la nature des influences qui s'exercent entre les variables de gouvernance et l'offre d'information, la méthodologie qualitative permet de visualiser ces relations afin de modéliser le lien entre le processus de

communication des banques et sa structure de gouvernance de façon à apporter des détails sur les interactions qui s'exercent entre ces deux concepts.

De plus, il serait intéressant de développer un nouvel instrument de mesure de la qualité et de la quantité de diffusion d'information qui permet de rendre compte du processus de communication dans le secteur bancaire.

Pour terminer, nous remarquons que plusieurs autres créneaux de recherche découlent de cette première étude. Elle nous a servi pour défricher le terrain en vue d'investiguer d'autres pistes. Parmi ces pistes, nous pouvons citer par exemple l'explication de ce phénomène de la gouvernance dans le secteur bancaire qui doit se faire en fonction d'un modèle plus complexe qui met en évidence plusieurs variables macro-économiques.

APPENDICE A

ANALYSE DE LA VARIANCE

Output

Descriptives

Conseil d'administration 2000

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	16,80	2,490	1,114	13,71	19,89	15	20
Canada	5	17,60	2,793	1,249	14,13	21,07	15	21
USA	5	15,00	6,928	3,098	6,40	23,60	8	26
Allemagne	5	20,80	,837	,374	19,76	21,84	20	22
Japon	5	11,60	3,209	1,435	7,62	15,58	8	16
Total	25	16,36	4,663	,933	14,44	18,28	8	26

ANOVA

Conseil d'administration 2000

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	229,760	4	57,440	3,934	,016
Within Groups	292,000	20	14,600		
Total	521,760	24			

Output

Descriptives

Conseil d'administration 2001

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	17,00	2,000	,894	14,52	19,48	15	20
Canada	5	18,20	3,271	1,463	14,14	22,26	15	22
USA	5	15,20	6,535	2,922	7,09	23,31	8	25
Allemagne	5	21,20	1,304	,583	19,58	22,82	20	23
Japon	5	11,80	3,114	1,393	7,93	15,67	8	15
Total	25	16,68	4,652	,930	14,76	18,60	8	25

ANOVA

Conseil d'administration 2001

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	244,240	4	61,060	4,438	,010
Within Groups	275,200	20	13,760		
Total	519,440	24			

Descriptives

Conseil d'administration 2002

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	17,60	2,408	1,077	14,61	20,59	15	21
Canada	5	17,80	2,588	1,158	14,59	21,01	15	20
USA	5	14,40	5,459	2,441	7,62	21,18	9	23
Allemagne	5	20,60	1,140	,510	19,18	22,02	19	22
Japon	5	11,20	2,588	1,158	7,99	14,41	8	14
Total	25	16,32	4,385	,877	14,51	18,13	8	23

ANOVA

Conseil d'administration 2002

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	260,240	4	65,060	6,467	,002
Within Groups	201,200	20	10,060		
Total	461,440	24			

Descriptives

Conseil d'administration 2003

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	13,20	7,085	3,169	4,40	22,00	1	19
Canada	5	16,40	2,074	,927	13,83	18,97	14	19
USA	5	15,00	7,106	3,178	6,18	23,82	7	26
Allemagne	5	21,60	1,817	,812	19,34	23,86	20	24
Japon	5	10,80	2,588	1,158	7,59	14,01	8	13
Total	25	15,40	5,730	1,146	13,03	17,77	1	26

ANOVA

Conseil d'administration 2003

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	328,000	4	82,000	3,565	,024
Within Groups	460,000	20	23,000		
Total	788,000	24			

Descriptives

Conseil d'administration 2004

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	16,40	2,881	1,288	12,82	19,98	14	21
Canada	5	14,40	,894	,400	13,29	15,51	13	15
USA	5	13,80	4,970	2,223	7,63	19,97	8	21
Allemagne	5	20,00	1,871	,837	17,68	22,32	17	22
Japon	5	11,40	2,074	,927	8,83	13,97	8	13
Total	25	15,20	3,948	,790	13,57	16,83	8	22

ANOVA

Conseil d'administration 2004

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	207,600	4	51,900	6,238	,002
Within Groups	166,400	20	8,320		
Total	374,000	24			

Descriptives

% des administrateurs externes dans le conseil d'administration 2000

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	74,2000	8,13634	3,63868	64,0974	84,3026	66,00	84,00
canada	5	86,2000	9,95992	4,45421	73,8331	98,5669	76,00	100,00
USA	5	76,6000	13,63085	6,09590	59,6751	93,5249	62,00	96,00
Allemagne	5	64,0000	8,45577	3,78153	53,5008	74,4992	50,00	71,00
Japon	5	65,0000	10,36822	4,63681	52,1262	77,8738	55,00	81,00
Total	25	73,2000	12,56317	2,51263	68,0142	78,3858	50,00	100,00

ANOVA

% des administrateurs externe dans le conseil d'administration 2000

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	1667,200	4	416,800	3,931	,016
Within Groups	2120,800	20	106,040		
Total	3788,000	24			

Descriptives

% des administrateurs externes dans le conseil d'administration 2001

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	72,4000	12,19836	5,45527	57,2537	87,5463	56,00	88,00
Canada	5	82,8000	15,07315	6,74092	64,0842	101,5158	61,00	100,00
USA	5	79,2000	14,60137	6,52993	61,0700	97,3300	62,00	96,00
Allemagne	5	63,6000	8,08084	3,61386	53,5663	73,6337	50,00	70,00
Japon	5	64,2000	11,30044	5,05371	50,1686	78,2314	53,00	80,00
Total	25	72,4400	13,88068	2,77614	66,7103	78,1697	50,00	100,00

ANOVA

% des administrateurs externes dans le conseil d'administration 2001

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	1495,360	4	373,840	2,390	,085
Within Groups	3128,800	20	156,440		
Total	4624,160	24			

Descriptives

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	71,4000	12,23928	5,47357	56,2029	86,5971	56,00	84,00
Canada	5	85,4000	13,50185	6,03821	68,6352	102,1648	65,00	100,00
USA	5	79,0000	13,87444	6,20484	61,7726	96,2274	63,00	95,00
Allemagne	5	64,6000	9,07193	4,05709	53,3357	75,8643	50,00	73,00
Japon	5	65,6000	12,66096	5,66216	49,8793	81,3207	50,00	85,00
Total	25	73,2000	13,92839	2,78568	67,4506	78,9494	50,00	100,00

%des administrateurs externes dans le conseil d'administration 2002

ANOVA

%des administrateurs externes dans le conseil d'administration 2002

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	1587,200	4	396,800	2,586	,068
Within Groups	3068,800	20	153,440		
Total	4656,000	24			

Descriptives

% des administrateurs externes dans le conseil d'administration2003

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	74,2000	9,28440	4,15211	62,6719	85,7281	60,00	84,00
Canada	5	86,8000	9,36483	4,18808	75,1720	98,4280	78,00	100,00
USA	5	88,4000	13,29662	5,94643	71,8901	104,9099	66,00	100,00
Allemagne	5	62,0000	11,42366	5,10882	47,8157	76,1843	50,00	75,00
Japon	5	64,6000	12,83745	5,74108	48,6602	80,5398	50,00	84,00
Total	25	75,2000	15,22881	3,04576	68,9139	81,4861	50,00	100,00

ANOVA

% des administrateurs externes dans le conseil d'administration2003

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	2982,000	4	745,500	5,770	,003
Within Groups	2584,000	20	129,200		
Total	5566,000	24			

Descriptives

% des administrateurs externes dans le conseil d' administration2004

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	76,4000	14,31084	6,40000	58,6308	94,1692	52,00	85,00
Canada	5	85,2000	4,76445	2,13073	79,2842	91,1158	80,00	93,00
USA	5	85,8000	3,42053	1,52971	81,5529	90,0471	81,00	90,00
Allemagne	5	79,4000	10,94532	4,89490	65,8096	92,9904	66,00	94,00
Japon	5	75,2000	12,89186	5,76541	59,1926	91,2074	53,00	84,00
Total	25	80,4000	10,37224	2,07445	76,1186	84,6814	52,00	94,00

ANOVA

% des administrateurs externe dans le conseil d' administration2004

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	481,200	4	120,300	1,145	,364
Within Groups	2100,800	20	105,040		
Total	2582,000	24			

Descriptives

Output

% des actions détenues par les deux grands actionnaires 2000

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	58,4800	35,31532	15,79349	14,6302	102,3298	10,80	95,40
canada	5	1,5920	,49932	,22330	,9720	2,2120	,80	2,00
USA	5	25,8800	6,01432	2,68968	18,4122	33,3478	18,00	34,00
Allemagne	5	75,2180	22,26486	9,95715	47,5725	102,8635	39,40	93,90
Japon	5	28,4680	40,12460	17,94427	-21,3533	78,2893	8,26	100,00
Total	25	37,9276	35,58827	7,11765	23,2375	52,6177	,80	100,00

ANOVA

% des actions détenues par les deux grands actionnaires 2000

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	16839,398	4	4209,850	6,210	,002
Within Groups	13557,205	20	677,860		
Total	30396,603	24			

Descriptives

% des actions détenues par les deux grands actionnaires

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	47,5800	35,61220	15,92626	3,3616	91,7984	10,60	84,13
Canada	5	1,3980	,38408	,17177	,9211	1,8749	,89	1,80
USA	5	24,9320	4,26768	1,90857	19,6330	30,2310	17,66	28,00
Allemagne	5	75,0380	22,30155	9,97356	47,3470	102,7290	39,50	93,90
Japon	5	28,5260	40,07284	17,92112	-21,2310	78,2830	7,93	100,00
Total	25	35,4948	34,59369	6,91874	21,2152	49,7744	,89	100,00

ANOVA

% des actions détenues par les deux grands actionnaires

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	15162,227	4	3790,557	5,591	,003
Within Groups	13559,126	20	677,956		
Total	28721,353	24			

Descriptives

% des actions détenues par les deux grands actionnaires 2002

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	46,2620	34,32443	15,35035	3,6426	88,8814	10,50	81,60
Canada	5	1,7480	,78391	,35058	,7746	2,7214	,70	2,90
USA	5	25,4860	5,07405	2,26918	19,1857	31,7863	18,43	32,00
Allemagne	5	75,0640	22,16591	9,91290	47,5414	102,5866	39,40	93,90
Japon	5	28,5320	40,09351	17,93036	-21,2507	78,3147	7,43	100,00
Total	25	35,4184	34,19248	6,83850	21,3044	49,5324	,70	100,00

ANOVA

% des actions détenues par les deux grands actionnaires 2002

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	14845,641	4	3711,410	5,618	,003
Within Groups	13213,375	20	660,669		
Total	28059,016	24			

Descriptives

% des actions détenues par les deux grands actionnaires 2003

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	53,9160	40,22544	17,98937	3,9695	103,8625	10,90	98,10
Canada	5	1,6440	,41313	,18476	1,1310	2,1570	,92	1,90
USA	5	25,1600	4,68700	2,09609	19,3403	30,9797	19,20	31,00
Allemagne	5	74,7680	22,60106	10,10750	46,7051	102,8309	38,40	93,90
Japon	5	28,4620	40,11624	17,94053	-21,3489	78,2729	7,83	100,00
Total	25	36,7900	35,89266	7,17853	21,9742	51,6058	,92	100,00

ANOVA

% des actions détenues par les deux grands actionnaires 2003

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	15877,411	4	3969,353	5,278	,005
Within Groups	15041,384	20	752,069		
Total	30918,795	24			

Descriptives

% des actions détenues par les deux grands actionnaires 2004

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	54,4000	40,65271	18,18045	3,9230	104,8770	10,39	94,82
Canada	5	1,5200	,33466	,14967	1,1045	1,9355	1,10	1,90
USA	5	26,0000	4,30116	1,92354	20,6594	31,3406	20,00	31,00
Allemagne	5	75,2298	22,41305	10,02342	47,4003	103,0593	38,90	93,90
Japon	5	29,3060	39,62593	17,72125	-19,8961	78,5081	9,00	100,00
Total	25	37,2912	35,93377	7,18675	22,4584	52,1239	1,10	100,00

ANOVA

% des actions détenues par les deux grands actionnaires 2004

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	16014,409	4	4003,602	5,347	,004
Within Groups	14975,257	20	748,763		
Total	30989,666	24			

Output :

Descriptives
Total des actifs en M\$US 2000

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	435513,80	327308,84	146376,96566	29106,19	841921,40	83789,00	789456,0
Canada	5	173375,00	120614,15	53940,28807	23612,75	323137,24	14741,00	289740,0
USA	5	447258,60	383730,08	171609,31250	-29205,23	923722,43	19546,00	794935,0
Allemagne	5	456250,80	332380,12	148644,90891	43546,37	868955,22	48641,00	883631,0
Japon	5	188843,38	294892,24	131879,81977	-177313,70	555000,46	11413,00	708969,0
Total	25	340248,31	308843,92	61768,78518	212763,80	467732,82	11413,00	883631,0

ANOVA

Total des actifs en M\$US 2000

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	423767239 278,426	4	10594180981 9,606	1,136	,368
Within Groups	186546245 3976,688	20	93273122698, 834		
Total	228922969 3255,114	24			

Descriptives

Total des actifs 2001

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	458607,2000	332893,10053	148874,32040	45265,8218	871948,5782	78954,00	845661,0
Canada	5	195310,4000	143704,88941	64266,78028	16877,2125	373743,5875	17695,00	359260,0
USA	5	433960,6000	384488,30832	171948,39879	-	911365,8902	18654,00	899784,0
Allemagne	5	444167,6000	297023,31812	132832,86604	43444,6902	812970,7607	50468,00	808035,0
Japon	5	173399,4000	271205,25745	121286,67830	-	510145,2043	10706,00	652388,0
Total	25	341089,0400	301140,99431	60228,19886	3 216784,147 0	465393,9330	10706,00	899784,0

ANOVA

Total des actifs 2001

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	412160306 809,360	4	10304007670 2,340	1,168	,355
Within Groups	176430125 6101,600	20	88215062805, 080		
Total	217646156 2910,960	24			

Descriptives

Total des actifs en M\$US 2002

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	448124,2000	318563,34761	142465,86008	52575,5601	843672,8399	89028,00	802351,0
Canada	5	203881,2000	151617,93233	67805,60066	15622,6719	392139,7281	18595,00	376956,0
USA	5	417402,0000	351252,28885	157084,79903	-	853539,3214	16404,00	682863,0
Allemagne	5	454367,4000	312010,78842	139535,46652	18735,3214	841779,9630	36985,00	791571,0
Japon	5	191348,0000	302002,85422	135059,78229	66954,8370	841779,9630	36985,00	791571,0
Total	25	343024,5600	295968,04574	59193,60915	-	4	11941,00	725517,0
					220854,955	2	465194,1648	802351,0

ANOVA

Total des actifs en M\$US 2002

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	356709097,069,361	4	89177274267,341	1,022	,420
Within Groups	1745620921268,800	20	87281046063,440		
Total	2102330018338,161	24			

Descriptives

Total des actifs en M\$US 2003

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	518001,60	321242,38	143663,96058	119126,4999	916876,7001	135956,0	875238,0
Canada	5	208915,80	157165,22	70286,42381	13769,4027	404062,1973	16737,00	403033,0
USA	5	513750,80	453489,37	202806,61230	-49330,6260	1076832,2260	22712,00	1035711
Allemagne	5	479645,60	357560,89	159906,09350	35675,1094	923616,0906	42490,00	998812,0
Japon	5	193636,60	292569,48	130841,05297	-169636,4011	556909,6011	14060,00	709764,0
Total	25	382790,08	338015,86	67603,17230	243263,9899	522316,1701	14060,00	1035711

ANOVA

Total des actifs en M\$US 2003

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	554125806 598,640	4	13853145164 9,660	1,266	,316
Within Groups	218798753 6297,201	20	10939937681 4,861		
Total	274211334 2895,841	24			

Descriptives

Total des actifs en M\$US 2004

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	529618,40	399966,33	178870,38	32994,59	1026242,20	89028,00	912645,0
Canada	5	215803,20	164167,42	73417,90	11962,41	419643,98	16607,00	429196,0
USA	5	629809,60	561839,74	251262,37	-67806,58	1327425,78	30501,00	1198710
Allemagne	5	487994,40	365386,23	163405,69	34307,46	941681,33	42025,00	1023791
Japon	5	173252,00	246371,52	110180,69	-132658,64	479162,64	13923,00	605387,0
Total	25	407295,52	387262,97	77452,59	247441,21	567149,82	13923,00	1198710

ANOVA

Total des actifs en M\$US 2004

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	812166949 379,840	4	20304173734 4,960	1,457	,252
Within Groups	278717576 6610,400	20	13935878833 0,520		
Total	359934271 5990,240	24			

Output :
Descriptives
Total des revenus M\$US 2000

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	11399,20	7334,15	3279,93	2292,64	20505,75	1896,00	19624,00
Canada	5	10102,00	7151,25	3198,13	1222,54	18981,45	911,00	16109,00
USA	5	121300,37	190564,69	85223,12	-115316,94	357917,69	12128,00	461232,0
Allemagne	5	30873,86	32367,53	14475,20	-9315,74	71063,46	2432,05	70690,40
Japon	5	7010,95	12030,85	5380,36	-7927,33	21949,23	342,00	28358,76
Total	25	36137,27	90724,39	18144,87	-1311,91	73586,46	342,00	461232,0

ANOVA

Total des revenus M\$US 2000

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	47093040082,176	4	11773260020,544	1,565	,222
Within Groups	150448922962,792	20	7522446148,140		
Total	197541963044,968	24			

Descriptives

Total des revenus 2001

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	12451,40	8481,54	3793,06	1920,17	22982,62	1955,00	22568,00
Canada	5	10350,00	7647,50	3420,06	854,36	19845,63	1079,00	17307,00
USA	5	28119,49	26357,90	11787,61	-4608,17	60847,15	1412,80	62984,88
Allemagne	5	32709,52	32396,27	14488,06	-7515,76	72934,80	2523,40	70721,00
Japon	5	6436,54	11070,87	4951,04	-7309,76	20182,84	321,18	26095,52
Total	25	18013,39	21112,74	4222,54	9298,47	26728,30	321,18	70721,00

ANOVA
Total des revenus 2001

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	2708980914,271	4	677245228,56	1,695	,191
Within Groups	7988971614,887	20	399448580,74		
Total	10697952529,158	24			

Descriptives

Total des revenus en M\$US 2002

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	11485,37	6893,82	3083,01	2925,55	20045,18	1793,00	17423,85
Canada	5	8346,20	6412,96	2867,96	383,45	16308,94	965,00	14672,00
USA	5	29231,04	24574,24	10989,93	-1281,90	59743,99	1012,80	47800,40
Allemagne	5	44022,48	36245,51	16209,48	-982,27	89027,23	2219,10	92341,00
Japon	5	16809,14	15085,93	6746,63	-1922,51	35540,81	358,23	39765,00
Total	25	21978,84	23488,90	4697,78	12283,10	31674,59	358,23	92341,00

ANOVA

Total des revenus en M\$US 2002

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	4306019998,418	4	1076504999,604	2,410	,083
Within Groups	8935468776,812	20	446773438,841		
Total	13241488775,230	24			

Descriptives

Total des revenus en M\$US 2003

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	13885,82	9335,60	4175,01	2294,13	25477,51	2455,00	26257,14
Canada	5	7942,60	6010,90	2688,15	479,07	15406,12	958,00	14053,00
USA	5	32273,01	28321,66	12665,83	-2892,97	67439,00	1248,10	62142,66
Allemagne	5	39956,28	29126,32	13025,68	3791,17	76121,39	2124,50	70941,00
Japon	5	5717,74	8837,00	3952,03	-5254,85	16690,33	421,80	21292,92
Total	25	19955,09	22440,13	4488,02	10692,26	29217,92	421,80	70941,00

ANOVA

Total des revenus en M\$US 2003

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	4678085826,761	4	1169521456,690	3,158	,036
Within Groups	7407347091,610	20	370367354,581		
Total	12085432918,371	24			

Descriptives

Total des revenus en M\$US 2004

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	11977,34	8011,36	3582,78	2029,92	21924,75	2708,00	18823,00
Canada	5	7594,60	5743,95	2568,77	462,54	14726,66	758,00	13776,00
USA	5	38735,66	36826,06	16469,11	-6989,94	84461,26	1613,40	83909,70
Allemagne	5	33488,37	37472,49	16758,21	-13039,88	80016,62	1681,00	91171,00
Japon	5	5100,18	7455,51	3334,20	-4157,06	14357,42	417,69	18161,42
Total	25	19379,23	26227,29	5245,45	8553,13	30205,32	417,69	91171,00

ANOVA

Total des revenus en M\$US 2004

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	4856479527,400	4	1214119881,850	2,084	,121
Within Groups	11652427815,888	20	582621390,794		
Total	16508907343,287	24			

Output :

Descriptives

%ROA 2000

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	,90	,27061	,12102	,5700	1,2420	,63	1,29
Canada	5	,68	,16072	,07187	,4844	,8836	,46	,84
USA	5	1,23	,08701	,03891	1,1300	1,3460	1,09	1,32
Allemagne	5	,25	,17126	,07659	,0414	,4666	,12	,53
Japon	5	3,48	7,46855	3,34004	-5,7894	12,7574	-,11	16,84
Total	25	1,31	3,26387	,65277	-,0341	2,6605	-,11	16,84

ANOVA

%ROA 2000

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	32,008	4	8,002	,716	,591
Within Groups	223,661	20	11,183		
Total	255,669	24			

Descriptives

%ROA 2001

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	,8860	,14398	,06439	,7072	1,0648	,74	1,12
Canada	5	,6860	,15582	,06969	,4925	,8795	,52	,86
USA	5	1,2800	,13784	,06164	1,1088	1,4512	1,08	1,42
Allemagne	5	,0880	,05762	,02577	,0165	,1595	,02	,13
Japon	5	4,2420	9,25950	4,14098	-7,2552	15,7392	-,27	20,80
Total	25	1,4364	4,06265	,81253	-,2406	3,1134	-,27	20,80

ANOVA

%ROA 2001

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	52,900	4	13,225	,771	,557
Within Groups	343,223	20	17,161		
Total	396,123	24			

Descriptives

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	,6260	,22289	,09968	,3492	,9028	,30	,90
Canada	5	,4020	,27959	,12504	,0548	,7492	-,01	,69
USA	5	1,2960	,15258	,06823	1,1065	1,4855	1,05	1,47
Allemagne	5	,0460	,13686	,06120	-,1239	,2159	-,12	,19
Japon	5	5,4160	11,88256	5,31404	-9,3381	20,1701	-,15	26,67
Total	25	1,5572	5,25468	1,05094	-,6118	3,7262	-,15	26,67

ANOVA

%ROA 2002

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	97,220	4	24,305	,860	,505
Within Groups	565,460	20	28,273		
Total	662,680	24			

Descriptives

%ROA 2003

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	,7140	,27537	,12315	,3721	1,0559	,35	1,04
Canada	5	,6960	,21501	,09616	,4290	,9630	,42	,95
USA	5	1,1900	,11576	,05177	1,0463	1,3337	,99	1,27
Allemagne	5	-,1060	,40178	,17968	-,6049	,3929	-,58	,21
Japon	5	7,1020	15,32211	6,85225	-11,9229	26,1269	,05	34,51
Total	25	1,9192	6,80830	1,36166	-,8911	4,7295	-,58	34,51

ANOVA

%ROA 2003

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	172,217	4	43,054	,916	,474
Within Groups	940,255	20	47,013		
Total	1112,472	24			

Descriptives

%ROA 2004

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	,9700	,39453	,17644	,4801	1,4599	,35	1,36
Canada	5	,8060	,30295	,13548	,4298	1,1822	,30	1,11
USA	5	1,3740	,26820	,11994	1,0410	1,7070	1,03	1,78
Allemagne	5	,0500	,28062	,12550	-,2984	,3984	-,43	,29
Japon	5	7,0960	15,12436	6,76382	-11,6834	25,8754	,08	34,15
Total	25	2,0592	6,70740	1,34148	-,7095	4,8279	-,43	34,15

ANOVA

%ROA 2004

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	163,163	4	40,791	,890	,488
Within Groups	916,577	20	45,829		
Total	1079,740	24			

Output :

Descriptives

% ROE 2000

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	17,1400	4,18067	1,86965	11,9490	22,3310	13,40	22,40
canada	5	16,8320	2,09637	,93753	14,2290	19,4350	14,19	19,36
USA	5	14,7760	3,51000	1,56972	10,4178	19,1342	10,87	19,81
Allema gne	5	7,8240	3,32772	1,48820	3,6921	11,9559	4,40	11,53
Japon	5	3,1340	4,42900	1,98071	-2,3653	8,6333	-3,15	7,57
Total	25	11,9412	6,54166	1,30833	9,2409	14,6415	-3,15	22,40

ANOVA

% ROE 2000

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	767,508	4	191,877	14,786	,000
Within Groups	259,531	20	12,977		
Total	1027,039	24			

Descriptives

% ROE 2001

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	15,94	1,57	,703	13,98	17,892	13,90	18,20
Canada	5	15,57	1,56	,701	13,62	17,51	13,77	17,15
USA	5	15,45	2,91	1,30	11,82	19,07	10,44	17,64
Allemagne	5	3,11	2,34	1,04	,20	6,02	,42	6,38
Japon	5	5,97	9,48	4,24	-5,80	17,74	-4,40	21,03
Total	25	11,21	7,062	1,41	8,29	14,12	-4,40	21,03

ANOVA

% ROE 2001

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	761,660	4	190,415	8,748	,000
Within Groups	435,355	20	21,768		
Total	1197,015	24			

Descriptives

%ROE 2002

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	12,01	2,01	,90	9,50	14,51	9,40	14,20
Canada	5	11,02	4,49	2,01	5,44	16,60	4,72	15,96
USA	5	16,59	1,96	,87	14,15	19,03	14,10	18,50
Allemagne	5	,76	5,05	2,25	-5,50	7,03	-6,03	5,80
Japon	5	2,33	4,50	2,01	-3,25	7,93	-4,80	6,95
Total	25	8,54	7,08	1,41	5,61	11,47	-6,03	18,50

ANOVA

%ROE 2002

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	910,330	4	227,582	15,387	,000
Within Groups	295,819	20	14,791		
Total	1206,149	24			

Descriptives

%ROE 2003

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	14,76	2,25	1,00	11,96	17,55	12,50	18,20
Canada	5	15,82	2,19	,97	13,10	18,54	12,03	17,62
USA	5	16,35	4,36	1,95	10,92	21,77	11,62	22,53
Allemagne	5	-6,56	16,37	7,32	-26,88	13,76	-25,02	5,93
Japon	5	4,79	2,11	,94	2,15	7,42	1,66	7,12
Total	25	9,03	11,50	2,30	4,28	13,77	-25,02	22,53

ANOVA

%ROE 2003

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	1968,309	4	492,077	8,162	,000
Within Groups	1205,747	20	60,287		
Total	3174,056	24			

Descriptives

%ROE 2004

	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error	95% Confidence Interval for Mean		Minimum	Maximum
					Lower Bound	Upper Bound		
France	5	15,30	2,54	1,134	12,14	18,45	12,60	18,90
Canada	5	15,80	6,47	2,89	7,77	23,84	4,63	20,30
USA	5	14,06	3,31	1,48	9,95	18,17	9,72	18,78
Allemagne	5	,85	10,77	4,81	-12,52	14,23	-17,85	9,54
Japon	5	5,80	2,42	1,08	2,79	8,80	1,57	7,55
Total	25	10,36	8,21	1,64	6,97	13,75	-17,85	20,30

ANOVA

%ROE 2004

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	894,343	4	223,586	6,168	,002
Within Groups	724,934	20	36,247		
Total	1619,277	24			

APPENDICE B

ANALYSE EN COMPOSANTE PRINCIPALE

Variance totale expliquée

Component	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings			Rotation Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	1,961	28,009	28,009	1,961	28,009	28,009	1,854	26,484	26,484
2	1,706	24,368	52,377	1,706	24,368	52,377	1,625	23,209	49,694
3	1,031	14,734	67,111	1,031	14,734	67,111	1,219	17,418	67,111
4	,930	13,285	80,396						
5	,581	8,306	88,702						
6	,452	6,458	95,160						
7	,339	4,840	100,000						

Extraction Method: Principal Component Analysis.

Matrices des composantes^a

	Component		
	1	2	3
Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires	-,811	,215	-,051
ROE en pourcentage	,753	,130	,415
Le pourcentage des administrateurs externe dans le conseil d'administration	,671	,539	,016
conseil d'administration	-,268	,774	-,174
Total des revenus en M\$US	,068	,763	-,265
Total des actifs en M\$US	-,418	,133	,722
ROA en pourcentage	,188	-,392	-,484

Extraction Method: Principal Component Analysis.
a 3 components extracted.

Matrices des composantes après rotation^a

	Component		
	1	2	3
ROE en pourcentage	,858	-,052	,132
Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires	-,737	,251	,316
Le pourcentage des administrateurs externe dans le conseil d'administration	,716	,474	-,062
Total des revenus en M\$US	,098	,804	-,021
conseil d'administration	-,183	,796	,185
Total des actifs en M\$US	-,131	-,111	,827
ROA en pourcentage	-,047	-,207	-,615

Extraction Method: Principal Component Analysis. Rotation Method: Varimax with Kaiser Normalization.

a Rotation converged in 4 iterations.

APPENDICE C

ANALYSE DISCRIMINANTE

Summary of Canonical Discriminant Functions

Eigenvalues

Function	Eigenvalue	% of Variance	Cumulative %	Canonical Correlation
1	9,205(a)	69,9	69,9	,950
2	2,574(a)	19,6	89,5	,849
3	1,089(a)	8,3	97,7	,722
4	,299(a)	2,3	100,0	,480

a First 4 canonical discriminant functions were used in the analysis.

Wilks' Lambda

Test of Function(s)	Wilks' Lambda	Chi-square	df	Sig.
1 through 4	,010	82,708	28	,000
2 through 4	,103	40,896	18	,002
3 through 4	,369	17,968	10	,056
4	,770	4,704	4	,319

Standardized Canonical Discriminant Function Coefficients

	Function			
	1	2	3	4
Conseil d'administration	-1,072	1,089	-,343	,154
Le pourcentage des administrateurs externe dans le conseil d'administration	,570	,141	-,408	,353
ROE en pourcentage	1,027	,433	,293	-,392
ROA en pourcentage	-,237	-,521	-,030	-,132
Total des actifs en M\$US	,314	,182	,335	,327
Total des revenus en M\$US	,960	-,755	,789	,533
Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires	-,103	,173	,763	-,405

Classification Function Coefficients

	L'ensemble des banques				
	France	Canada	USA	Allemagne	Japon
conseil d'administration	1,762	1,791	,321	3,438	1,302
Le pourcentage des administrateurs externe dans le conseil d'administration	1,077	1,251	1,264	,795	,953
ROE en pourcentage	1,425	1,274	1,846	-,217	,280
ROA en pourcentage	-,367	-,380	-,348	-,119	,098
Total des actifs en M\$US	1,443E-05	1,334E-05	1,773E-05	9,903E-06	9,542E-06
Total des revenus en M\$US	-7,915E-05	-8,852E-05	-8,238E-06	,000	-7,435E-05
Le pourcentage des actions détenues par les deux grands actionnaires	,060	-,027	,023	,052	,004
(Constant)	-71,155	-80,433	-73,867	-65,507	-42,501

Fisher's linear discriminant functions

BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIES

Allaire, Yvan, et Mihaela E, Firsirotu. 2004. *Stratégies et moteurs de performance*. Montréal : Chenelière/McGraw-Hill, 556p.

Association de planification fiscale et financière. 2002. *Transparence des entreprises après La catastrophe Enron*. Coll. «Colloque / Association de planification fiscale et Financière», no118. Montréal : APFF.

Coussergues, Sylvie. 2005. *Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie*. Paris : Dunod, 270 p.

Govaert, Gérard.2003. *Analyse des données*. Paris : Hermès sciences publications : Lavoisier, 362 p.

Greuning, Hennie van, et Brajovic Bratanovic, Sonja. 2004. *Un cadre de référence pour l'évaluation de la gouvernance d'entreprise et du risque financier*. Paris : Éditions Eska, 384p.

Ouellet, Fernando, et Baillargeon, Gérard. 2004. *Analyse de données avec SPSS pour Windows*.Trois-Rivières : Éditions SMG, 187p.

Plihon, Dominique.1999. *Les banques : nouveaux enjeux, nouvelles stratégies*. Paris : La Documentation française, 188 p.

Stafford-Jean, Bodson, Paul et Marie-Christine Stafford. 2006. *L'analyse multivariée avec SPSS*. Sainte-Foy (Qué.): Presses de l'Université du Québec, 245p.

Tomassone,Richard. 1988. *Comment interpréter les résultats d'une analyse factorielle discriminante?* Paris : Institut technique des céréales et des fourrages Paris, 56p.

Logiciel :

Spss Inc: *Syntax Reference Guide*, version 11.5.Spss.Chicago: Spss Inc, 2002.

ARTICLES

Agrawal, A., et Knoeber, C. 1996. «Firm Performance and Mechanisms to Control Agency Problem between managers and Shareholders». *Journal of Financial and Quantitative Analysis*, vol.31, no3, p.377-397.

Agrawal, A., et Sahiba, C. 2003. «Corporate Governance and Accounting Scandals». *Working Paper*.

Allaire, Y. 2002. «Sense on Nonsense of the Enron debacle: Proposals for Better Governance ». *Working paper, Bombardier Chair*. March 2002.

Beasley, M. S. 1996. «An Empirical Analysis of the Relation Between the Board of Director Composition and Financial Statement Fraud ». *The Accounting Review*, vol.71, no4, p.443-465.

Beasley, M.S., et Douglas, C. 1998. «Boards of Directors and Fraud». *The CPA Journal*, vol. 68, no4, p.56-62.

Beasley, M.S., Carcello, J. Hermanson, D et Lapidés, P. 2000. «Fraudulent Financial Reporting: Consideration of Industry Traits and Corporate Governance Mechanisms». *Accounting Horizons*, vol.14, no4, p.441-454.

Berle, A.A. et Means, G.C. 1932. *The modern corporation and private property*. New York, MacMillan.

Charreaux, G. 1997. «Vers une Théorie du Gouvernement des Entreprises, le Gouvernement d'entreprise, Théories et Faits». P. 421-468.

Chen, C. R., et Thomas, L. 2000. «An Agency Analysis of Firm Diversification: The Consequences of Discretionary ». *Review of Quantitative Finance and Accounting*, vol.14, no3, p.247-261.

Claessens, D., et Lang, F. 2000. «The Separation of Ownership and Control in East Asian Corporations ». *Journal of Financial Economics*. Amsterdam, Oct/Nov 2000. vol.58, no1-2, p.81.

Crutchley, R., et Jensen, J. 1999. «Agency Problems and the Simultaneity of Financial Decision Making: The Role of Institutional Ownership». *International Review of Financial Analysis*, vol.8, no2, p.177.

Daily, C., et Dalton, D. 1994. «Bankruptcy and corporate governance: The Impact of Board Composition and Structure ». *Academy of Management Journal*, vol.37, no6.

Daniels, R., et Morck, R. 1995. «Mesures pour une meilleure régie d'entreprise au Canada ». *FINÉCO*, vol.5, p.225-258.

- Dechow,P., et Skinner,D. 2000. «Earnings Management: Reconciling the Views of Accounting Academics, Practitioners, and Regulators ». *Accounting Horizons*, vol.14, no2, p.235-250.
- Demestz, H. 1983. «The Structure of Ownership and the Theory of the Firm ». *Journal of law and Economics*, vol.45, p.193-221.
- Dey,P. et al.1994.«Where were the directors? Guidelines for Improved Corporate Governance in Canada ». Comité de la bourse de Toronto sur la régie d'entreprise au Canada.
- DeZoort, F. et al. 2002. «Audit Committee Effectiveness: A Synthesis of the Empirical Audit Committee Literature». *Journal of Accounting Literature*, vol.21, p.38-73.
- Dunn, P. 2004. «The Impact of Insider Power on Fraudulent Financial Reporting». *Journal of Management*, vol.30, no3, p.397-412.
- Eisenhardt, K. 1989. « Agency Theory: An Assessment and Review ». *Academy of Management Review*, vol.14, no1, p.57-74.
- Ernest et Young. 1994. «Effective corporate Governance: A diagnostic Model», Document à L'adresse des clients du cabinet comptable.
- Gadhoun, Y.1995. «L'actionnariat Canadien : Analyse statique et Comparaison Internationale ». *FINÉCO*, vol.5, p.5-26.
- Gagnon, J. et St Pierre, J. 1995. «Composition du Conseil des Sociétés Canadiennes et Taux de Profit». *FINÉCO*, vol.5, p.169-186.
- Goffee, R. et Gareth, J. 2000. « Why should anyone be led by you? », *Harvard Business Review*. Hall,New Jersey,p.621.
- Holderness,C. et al. 1988. «The Role of Majority Shareholders in Publicly Held Corporations: An Exploratory Analysis». *Journal of Financial Economics* vol.20, no1, p.317-347.
- Jensen, G. et Thomas, S. 1992. «Simultaneous Determination of Insider Ownership, Debt, and Dividend Policies ». *Journal of Financial and Quantitative Analysis*, vol.27, no2, p.247-264.
- Jensen, M et Meckling, W. 1976. «Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs, and Ownership Structure ». *Journal of Financial Economics*, vol.3, no4 p.305-360.
- Jensen, M et Murphy, K. 1990. « Performance and top management incentives ». *Journal of Political Economy*, vol.98, no2, p.225-264.

John, K et Senbet, L. 1998. «Corporate governance and board effectiveness ». *Journal of Banking & Finance*.

Johnson, S. La Porta, R Lopez-de-Silanes , Shleifer A.2000. «TUNNELING».

Kole, S.,et Lehn, K. 1997. «Deregulation the Evolution of Corporate Governance Structure and Survival». *American Economic Review*, Vol.87,p.421-425.

Klein, A. 2002. «Audit Committee, Board of Director Characteristics, and Earnings Management ». *Journal of Accounting and Economics*, vol.33, p.375-400.

Laffont, J. J.,et Triole, J. 1993. «A Theory of Incentives in Procurement and Regulation». Cambridge, Mars : MIT Press, p.705.

Leland, H. et Pyle, E. 1977. «Informational Asymetrics, financial structure, and financial intermediation». *The Journal of Finance*, vol.32, no2, p.371.

Macintosh, J et Schwartz, L. 1995. «Les Institutionnels et les Actionnaires Dominants faut-ils Augmenter la Valeur de L'entreprise ». *FINÉCO*, vol.5, p.105-106.

Mehran, H. 1995. « Executive Compensation Structure, Ownership, and Firm Performance ». *Journal of Financial Economics*, vol.38, p.163-184.

Morck, R. et al. 1988. «Management Ownership and Market Valuation. *Journal of Financial Economics*, vol.20, p.293-315.

Morck, S. 2000. «The Information Content of Stock Markets: Why Do Emerging Markets Have Synchronous Stock Price Movements? ». *Journal of financial Economics*, vol.58, no2, p.215.

Niskanen,W. 2003. «The Real Governance Challenges». *Chief Executive*, vol.194, no 46.

Patry, M. et Poitevin, M. 1995. «Régie D'entreprise. Faut-il Exiger plus des Investisseurs Institutionnels?». *FINÉCO*, vol.5, p.67-88.

Patton, A et Baker, J.1987. «Why Don't Directors Rock the Boat? ». *Harvard Business Review*. November.

Rosenstein, S. et Jeffrey, G. 1990. «Outside Directors, Board Independence, and Shareholder Wealth ». *Journal of Financial Economics* , vol.26, no2, p.175-192.

Sameshwar, R. et al. « Les Structures de Régie, la Prise de Décision et Le Rendement des Firmes en Amérique du Nord ». *FINÉCO*, vol.5, p.27-44.

Shefler, A et Robert, V. 1997. «A Survey of Corporate Governance». *Journal of Finance*, vol.52, p.737-783.

Teresa, M. P. 2005. «Management Entrenchment: Can It Negate the Effectiveness of Recently Legislated Governance Reform?». *Journal of American Academy of Business, Cambridge* vol.6, no2, p.177-184.

Tosi, H. et al. 2003. «Why Outsiders on Boards Can't Solve the Corporate Governance Problem ». *Organizational Dynamics*, vol.32, no2, p.180-192.

Xie, B., et al. 2003. «Earnings Management and Corporate Governance: The Role of The Board and Audit Committee». *Journal of Corporate Finance*, vol.9, p.295-316.

Rapports

Allemagne, Bayerische Vereinsbank. 2004. *Annual Report 2004*. En Ligne.
<http://www.hvbgroup.com/-snm-0142512920-1144202521-0000024353-0000000485-1144248846-enm-system/galleries/download/en/ir/Reports/2005-03-17_gb_2004_hvbag.pdf>. Consulté le 19 Novembre 2005.

Allemagne, Commerzbank. 2004. *Annual Report 2004*. En Ligne.
<https://www.commerzbank.com/aktionaere/archive/konzern/2004/gb2004/download/Annual_report_2004.pdf>. Consulté le 21 Novembre 2005.

Allemagne, Deutsche-bank. 2004. *Annual Report 2004*. En Ligne.
<<http://annualreport.deutschebank.com/2004/ar/servicepages/welcome.php?SESSID=d6dc9ecc852add6927bfaec6eaddc705>>. Consulté le 10 Novembre 2005.

Allemagne, Westdeutsche Landesbank. 2004. *Financial Report 2004 WestLB Group*. En ligne <http://www.westlb.de/cms/sitecontent/westlb/ir/en/finanzinformationen/geschaeftsberichte.-bin.acq/qual-StdArticleMarginalParSys.0001.Cc20ParagraphBoxesParSys.0016.Cc13AttachmentList.0002.AttachmentFile/Konzernabschluss_WestLB_2004_eg.pdf>. Consulté le 21 Novembre 2005.

Allemagne, Bankgesellschaft Berlin. 2004. *Annual Report 2004*. En Ligne.
<http://www.bankgesellschaft.de/bankgesellschaft_en/20_ir/10_geschaeftsbericht/index.html>. Consulté le 18 Novembre 2005.

Canada, Banque de Montréal. 2004. *Quelle sera la prochaine étape? 187e Rapport Annuel-2004*. En Ligne. <http://www2.bmo.com/ra2004/downloads/bmo_ar04_fr.pdf>. Consulté le 21 Novembre 2005.

Canada, Banque Royale. 2004. *Banque Royale du Canada Rapport Annuel 2004 Je Choisis*. En Ligne. <http://www.rbc.com/investisseurs/pdf/ar_2004_f.pdf>.

Consulté le 5 Novembre 2005.

Canada, CIBC Bank. 2004. *Reddition de Comptes Annuelle 2004*. En Ligne.
<<http://www.cibc.com/ca/pdf/about/aar04-fr.pdf>>. Consulté le 27 Novembre 2005.

Canada, La banque Scotia. 2004. *Rapport Annuel 2004*. En Ligne.
<<http://www.scotiabank.com/images/fr/filespersonal/10397.pdf>>. Consulté le 16 Novembre 2005.

France, BNP. 2004. *Rapport Annuel 2004*. En Ligne.
<http://invest.bnpparibas.com/fr/rapports_financiers/documents/rapport-annuel-2004-PART3.pdf>. Consulté le 9 Novembre 2005.

France, Groupe crédit Agricole. 2004. *Résultats Annuels 2004*. En Ligne.
<http://www.credit-agricole-sa.fr/IMG/pdf/slides09-03-04_2_.pdf>. Consulté le 16 Novembre 2005.

France, La société Générale. 2004. *Rapport Annuel 2004*. En Ligne.
<http://www.socgen.com/sg/file/fichierig/documentIG_5160/ra-groupe-sg-2004.pdf>. Consulté le 3 Novembre 2005.

France, Le crédit Lyonnais. 2004. *Rapport Annuel 2004*. En Ligne.
<http://www.lcl.com/fr/lcl/finance/rapports/att00000386/Rapport_CreditLyonnais_2004.pdf>. Consulté le 3 Novembre 2005.

France, Notexis Banque populaire. 2005. *Rapport Annuel 2005*. En Ligne.
<http://www.banquepopulaire.fr/groupe/liblocal/docs/Rapports%20annuels/Document_de_%20r%E9f%E9rence_2005_GBP.pdf>. Consulté le 16 Novembre 2005.

Japan, Bank of Tokyo –Mitsubishi. 2004. *Annual Report 2004*. En Ligne.
<<http://www.bk.mufg.jp/english/ir/pdf/finalbookmark2003.pdf>>. Consulté le 9 Novembre 2005.

Japan, Hachijuni Bank. 2004. *Annual Report 2004*. En Ligne.
<<http://www.82bank.co.jp/english/pdf/ar2004.pdf>>. Consulté le 16 Novembre 2005.

Japan, Sumitomo Mitsui Banking Corporation. 2004. *Annual Report 2004*. En Ligne.
<http://www.smfg.co.jp/english/financial_ir/library/report/h1703annu_pdf/h1703_e_00.pdf>. Consulté le 5 Novembre 2005.

Japan, The bank of Kyoto. 2004. *Annual Report 2004*. En Ligne.
<http://www.kyotobank.co.jp/investor/pdf_annual/ar2004.pdf>. Consulté le 5 Novembre 2005.

USA, Bank of America. 2004. *Bank of America portrait of a bank*. En Ligne.

<http://media.corporateir.net/media_files/irol/71/71595/reports/2004_ar.pdf>.
Consulté le 8 Novembre 2005.

USA, Commerce Bancorp, Inc. 2004. *2004 Rapport Annual* . En Ligne.
<<http://ccbn.mobular.net/ccbn/7/1013/1071/>>.Consulté le 1 Novembre 2005.

USA, M& T Banks Corporation. 2004. *2004 Annual Report* . En Ligne.
<<http://ir.mandtbank.com/downloads/2004annual.pdf>>.Consulté le 1
Novembre 2005.

USA, Westbank Corporation. 2004. *2004 Annual Report* . En Ligne.
<<http://www.westbankcorponline.com/releases/2000-0930.pdf>>.Consulté le
3 Novembre 2005.

USA, Western Sierra Banks. 2004. *Investor Relations* . En Ligne.
<<http://www.snl.com/Interactive/IR/trend.asp?IID=1032812&annual=1>>.
Consulté le 1 Novembre 2005.

Mémoires

Ghouma, Hatem. 2004. «Analyse des Comportements des Initiés aux États-Unis ». Mémoire de maîtrise en administration des affaires, Montréal, Université du Québec à Montréal, 97p.

Chahloul, Mariem. 2004. «Structure de Régie d'entreprise : étude comparative Canada et États-Unis». Mémoire de maîtrise en administration des affaires, Montréal, Université du Québec à Montréal, p 140 .

Hentati, Mohamed. 2001. «Étude Comparative de la Chaîne de L'actionnariat entre le Canada et les États Unis». Mémoire de maîtrise en administration des affaires, Montréal, Université du Québec à Montréal, p69.

Morin, Jean-Philippe. 1993. «Un Modèle Économétrique de la Structure du Capital des Banques à Charte Canadiennes». Mémoire de maîtrise en administration des affaires, Montréal, Université du Québec à Montréal, p139.